

Plan de formation

pour les professions

Agriculteur/Agricultrice CFC
Agriculteur/Agricultrice domaine spécifique en production biologique CFC

Domaines de compétence

Production végétale
Production animale
Vinification
Mécanisation et installations
Environnement de travail
Thèmes régionaux facultatifs

Abréviations

Professions	Ma	Maraîcher/Maraîchère CFC
	MaB	Maraîcher/Maraîchère domaine spécifique en production biologique CFC
	Av	Aviculteur/Avicultrice CFC
	AvB	Aviculteur/Avicultrice domaine spécifique en production biologique CFC
	Agr	Agriculteur/Agricultrice CFC
	AB	Agriculteur/Agricultrice domaine spécifique en production biologique CFC
	Ar	Arboriculteur/Arboricultrice CFC
	ArB	Arboriculteur/Arboricultrice domaine spécifique en production biologique CFC
	Ca	Caviste CFC
	Vi	Viticulteur/Viticultrice CFC
	ViB	Viticulteur/Viticultrice domaine spécifique en production biologique CFC
Emplacements	EF	Entreprise formatrice
	EP	Ecole professionnelle
	CI	Cours interentreprises
Echelle de compétence	C1	Savoir
	C2	Comprendre
	C3	Appliquer
	C4	Analyser
	C5	Synthétiser
	C6	Evaluer
Autres abréviations	CMSP	Compétences méthodologiques, sociales et personnelles
	EC	Echelle de compétence
	ECG	Enseignement de la culture générale

A. Domaine de compétence: Production végétale

A1 Objectif général: Travailler le sol

Le sol est un facteur de production important. Le maintien durable de la fertilité du sol est un pré requis pour l'avenir de l'agriculture. Les sols se distinguent selon leur aptitude à la production et nécessitent des travaux différents selon la topographie, le type, le climat et les conditions météorologiques.

En conséquence, les personnes en formation doivent être sensibilisées à l'écosystème du sol. Elles doivent acquérir les connaissances écologiques, économiques, techniques et scientifiques pour une production végétale durable et sont appelées à mettre en pratique ces connaissances dans leur travail.

A1.1 Valable pour Objectif particulier

Agr, Ar, Av, Ma, Vi Les professionnels évaluent le sol en fonction du type d'utilisation envisagé.
CMSP: Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus.

Valable pour **Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...** EC EF EP CI

A1.1.1	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer la formation du sol et les organismes vivants.	C2		x	
A1.1.2	Ma, Agr, Ar, Vi	évaluer un sol sous l'aspect agricole à l'aide d'un test à la bêche et proposer des mesures appropriées de travail et d'exploitation.	C6	x		x
A1.1.3	Ma, Agr, Ar, Vi	déterminer, à l'aide d'un profil du sol ou de la granulométrie, des résultats d'analyse et de diagrammes climatiques, l'aptitude d'un site aux différentes cultures et variétés.	C5			x
A1.1.4	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer les rapports entre les propriétés du sol et la végétation.	C2	x		x

A1.2 Valable pour Objectif particulier

Agr, Ar, Av, Ma, Vi Les professionnels sont conscients que le sol doit être travaillé de manière différenciée. Ils choisissent les mesures de travail adaptées aux spécificités du sol, des cultures, des conditions météorologiques et topographiques.
CMSP: pensée systémique, techniques de travail et gestion du temps, autonomie et responsabilité.

Valable pour **Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...** EC EF EP CI

A1.2.1	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer les différentes mesures de travail du sol et les outils correspondants, ainsi que de montrer leurs avantages et inconvénients (aussi d'un point de vue écologique et économique).	C2	x		x
A1.2.2	Ma, Agr, Ar, Vi	déterminer l'état actuel du sol quant aux possibilités de parcours et de travail.	C5	x		
A1.2.3	Ma, Agr, Ar, Vi	régler et utiliser de manière appropriée les outils de travail du sol.	C3	x		x
A1.2.4	Ma, Agr, Ar, Vi	montrer les rapports entre le travail du sol et la lutte contre les adventices, la protection des plantes, l'approvisionnement en eau, la fumure et la gestion de la culture en général.	C2			x
A1.2.5	Ma, Agr, Ar, Vi	préparer le sol de manière appropriée pour le semis ou pour la plantation de différentes cultures.	C3	x		
A1.2.6	Ma, Agr, Ar, Vi	utiliser les machines de travail du sol de manière sûre et conformément aux modes d'emploi. (référence : objectif particulier D4.1).	C5	x		x

A1.3 Valable pour Objectif particulier

Agr, Ar, Av, Ma, Vi Les professionnels respectent la diversité de l'écosystème sol et prennent les mesures propres à protéger le sol et à maintenir sa fertilité à long terme.
CMSP: pensée systémique, résolution de problèmes, autonomie et responsabilité

Valable pour **Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...** EC EF EP CI

A1.3.1	Ma, Agr, Ar, Vi	décrire et reconnaître au champ les caractéristiques d'un sol fertile.	C4	x		x
A1.3.2	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	exposer les mesures importantes pour entretenir la stabilité de la structure, ainsi que pour maintenir et développer la faune du sol et le taux d'humus.	C2			x

A1.3.3	Ma, Agr, Ar, Vi	mettre en oeuvre les mesures destinées à entretenir la stabilité de la structure, ainsi qu'à maintenir et à développer la faune du sol et le taux d'humus.	C3	x		
A1.3.4	Ma, Agr, Ar, Vi	décrire et mettre en pratique les mesures destinées à protéger le sol des dégâts de structure, de l'érosion et des substances nocives.	C3	x	x	
A1.3.5	Ma, Agr, Ar, Vi	exposer les directives et les dispositions relatives à la protection des sols, à la préservation de la fertilité du sol ainsi qu'à l'entretien du sol (IP Suisse, Bio, p. ex.).	C2		x	
A1.3.6	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	présenter les facteurs influençant de manière positive ou négative la fertilité du sol, et proposer les mesures adéquates.	C5		x	

A1.4	Valable pour AB, ArB, MaB, ViB	Objectif particulier Seul un sol vivant permet de produire durablement. Les professionnels en sont conscients et prennent, en production biologique, les mesures de travail du sol appropriées pour maintenir et améliorer l'activité des organismes vivants. <i>CMSP: pensée systémique, autonomie et responsabilité</i>				
-------------	-----------------------------------	--	--	--	--	--

	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A1.4.1	MaB, AB, ArB, ViB	maintenir et améliorer l'activité biologique du sol par des mesures appropriées.	C3	x	x	
A1.4.2	MaB, AB, ArB, ViB	expliquer pourquoi les engrais chimiques et synthétiques sont interdits en culture biologique.	C2	x	x	
A1.4.3	AB	mettre en pratique sur l'exploitation le principe "retourner superficiellement, ameublir en profondeur".	C3	x		
A1.4.4	AB	exposer l'utilité des activités d'organismes vivants dans un sol sain.	C2		x	
A1.4.5	AB	expliquer le processus et l'importance de la fixation du gaz carbonique dans l'humus stable.	C2		x	
A1.4.6	MaB, AB, ArB, ViB	décrire les utilisations et buts des différentes préparations biologiques.	C2		x	

A4		Objectif général: semer et planter les grandes cultures et les cultures fourragères. La mise en place des grandes cultures de façon économique et écologique constitue une base importante de la production agricole. Le maintien sur la durée du potentiel de production de ces différentes cultures et de la fertilité des sols exige que divers aspects soient pris en compte dans le choix des cultures. C'est pourquoi, les personnes en formation doivent apprendre les diverses exigences des cultures vivrières, afin de choisir des cultures et des variétés conformes au marché et au respect de l'environnement et de les cultiver de manière professionnelle.				
-----------	--	--	--	--	--	--

A4.1	Valable pour AB, Agr, ArB, Av, Ma, MaB, ViB	Objectif particulier Les professionnels sont conscients de la nécessité de planifier avant semis et plantation une rotation et une distribution appropriées des cultures vivrières, et se chargent de les réaliser. <i>CMSP: pensée systémique, flexibilité et apprentissage tout au long de la vie</i>				
-------------	--	--	--	--	--	--

	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A4.1.1	Av, Agr	énumérer les règles de rotation et les mettre en pratique en tenant compte des conditions cadres en vigueur.	C3	x	x	
A4.1.2	Agr	Classer les cultures en deux catégories, celles qui enrichissent le sol en humus et celles qui appauvrissent le sol en humus.	C4		x	
A4.1.3	Agr	montrer les rapports entre la rotation des cultures et le développement d'organismes nuisibles et d'adventices à problèmes.	C2	x		
A4.1.4	Av, Agr	commenter l'influence de la rotation des cultures sur la structure du sol, l'érosion et la dynamique des éléments nutritifs.	C2		x	
A4.1.5	Ma, Agr	discuter de l'effet de la rotation des cultures sur les adventices.	C2		x	
A4.1.6	AB	énumérer les règles de rotation particulières à l'agriculture biologique et les mettre en pratique.	C3		x	

A4.1.7	AB	commenter différents calendriers pour le semis, la plantation et le soin des cultures.	C2	x		
A4.1.8	MaB, AB, ArB, ViB	expliquer les principaux cycles de la lune et des planètes et de montrer leur influence possible sur la météorologie et la croissance des plantes.	C2	x		
A4.2	Valable pour AB, Agr, Av	Objectif particulier Les professionnels sont conscients de l'importance du choix des variétés et des cultures pour les grandes cultures et ils choisissent les variétés et cultures appropriées pour la mise en culture. <i>CMSP: stratégies d'information et de communication, curiosité, esprit d'initiative, autonomie et responsabilité.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A4.2.1	Agr	expliquer les exigences de qualité pour les semences et les plants.	C2		x	
A4.2.2	Agr	évaluer un échantillon de semences ou de plants spécifiquement selon la culture.	C6	x	x	
A4.2.3	Agr	expliquer dans les grandes lignes l'obtention et la multiplication de nouvelles variétés.	C2		x	
A4.2.4	Agr	expliquer les avantages et les inconvénients de la désinfection des semences et des plants.	C2	x	x	
A4.2.5	Agr	exposer les avantages et les inconvénients des semences et des plants certifiés.	C2		x	
A4.2.6	Agr	expliquer les exigences spécifiques des cultures quant à l'entreposage des semences et des plants.	C2	x	x	
A4.2.7	Av, Agr	choisir dans les listes variétales des grandes cultures les variétés convenant à la forme de production, au site et au système de culture définis.	C5	x	x	
A4.2.8	Agr	calculer les besoins de semences et de plants pour les grandes cultures sur la base de données fournies, ainsi que de déterminer les densités idéales de semis et de plantation.	C4	x	x	
A4.2.9	AB	exposer les exigences en vigueur concernant les semences pour la production biologique.	C2		x	
A4.3	Valable pour Agr	Objectif particulier Les professionnels connaissent l'importance de l'époque adéquate et de la technique correspondante pour le semis et la plantation des productions choisies de grandes cultures. Ils exécutent le semis ou la plantation selon les exigences. <i>CMSP: techniques de travail et gestion du temps, résistance au stress, aptitude au travail en équipe</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A4.3.1	Agr	déterminer les périodes optimales de semis pour les grandes cultures.	C5	x	x	
A4.3.2	Agr	expliquer l'influence de l'époque et de la densité de semis ou de plantation sur l'état sanitaire, le risque d'infestation par les adventices etc., d'une grande culture.	C2		x	
A4.3.3	Agr	expliquer les avantages et les inconvénients de diverses techniques de semis.	C2		x	
A4.3.4	Agr	choisir et utiliser de manière sûre les machines et techniques appropriées pour le semis des grandes cultures.	C3	x	x	
A4.3.5	Agr	établir les densités de semis nécessaires aux grandes cultures et régler et contrôler les machines correspondantes en conséquence.	C4	x		x
A4.3.6	Agr	déterminer la profondeur adéquate de semis pour les grandes cultures en fonction de la variété, de l'époque de semis, du type et de l'état du sol.	C4	x	x	
A4.3.7	Agr	choisir et évaluer les méthodes et les machines adéquates pour la plantation des grandes cultures, et les mettre en oeuvre de manière professionnelle et adaptées à la culture.	C6	x		x

A5 Objectif général: fertiliser les plantes

L'approvisionnement des plantes en éléments minéraux, à la mesure de leurs besoins, assure un développement sain et équilibré pour fournir en quantités élevées des produits de haute qualité.

C'est pourquoi les personnes en formation doivent étudier attentivement les rapports entre fertilisation et le développement des plantes, afin d'être à même d'utiliser leurs connaissances lors du travail de façon professionnelle.

A5.1 Valable pour Objectif particulier

Agr, Ar, Av,
Ma, Vi

Lors de la fertilisation, les professionnels prennent en considération les facteurs généraux de croissance et les cycles des éléments minéraux.

CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, stratégies d'information et de communication, apprentissage tout au long de la vie, curiosité, esprit d'initiative.

	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A5.1.1	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	exposer les relations entre la fertilisation des plantes et les autres facteurs de croissance.	C2		x	
A5.1.2	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	interpréter un bilan nutritif.	C4	x	x	
A5.1.3	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	exposer les antagonismes entre éléments nutritifs.	C2		x	
A5.1.4	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer le comportement des éléments minéraux dans le sol et leur absorption par les plantes.	C2		x	
A5.1.5	Ma, Agr, Ar, Vi	exposer le principe des cycles d'éléments nutritifs (azote, gaz carbonique, phosphore, eau).	C2		x	
A5.1.6	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer les effets de la fumure sur le développement de la culture, le rendement, la qualité, la sensibilité aux maladies, et la capacité de concurrence contre les adventices.	C2	x	x	

A5.2 Valable pour Objectif particulier

Agr, Ar, Av,
Ma, Vi

Pour la fertilisation des diverses cultures, les professionnels prennent en considération les besoins d'éléments minéraux, l'état de développement, le site, la richesse du sol, le potentiel productif de la variété et le procédé de culture.

CMSP: résolution de problèmes, indépendance, flexibilité

	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A5.2.1	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	évaluer l'état d'approvisionnement d'une culture en éléments minéraux, par un examen visuel ou avec l'aide de moyens auxiliaires (analyses de plantes et de sol, parcelles témoins).	C4	x	x	
A5.2.2	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	prélever des échantillons de sol de manière adéquate.	C3	x		
A5.2.3	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	interpréter des analyses de sol et en utiliser les résultats.	C4		x	
A5.2.4	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	évaluer l'état d'approvisionnement du sol sur la base de ses caractéristiques et de l'état des plantes.	C4	x	x	
A5.2.5	Ma, Av, Agr	expliquer comment les réserves minérales du sol deviennent disponibles pour les plantes.	C2	x		

A5.3 Valable pour Objectif particulier

AB, Agr, Ar,
ArB, Av, Ma,
MaB, Vi, ViB

Les professionnels prennent les mesures nécessaires pour compléter les éléments minéraux déficitaires.

CMSP: résolution de problèmes, apprentissage tout au long de la vie

	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A5.3.1	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	exposer les différences de mode d'action des divers engrais.	C2		x	
A5.3.2	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	adapter le dosage de la fertilisation en fonction des normes de fumure et en tenant compte du site, des conditions du sol, du stade de la culture, des analyses du sol et des plantes ainsi que des engrais à disposition.	C5	x	x	

A5.3.3	Ma, AB	expliquer les avantages et les inconvénients de l'apport d'engrais dans une exploitation biologique.	C2	x		
A5.3.4	Av, AB	exposer le processus de transformation aérobie des engrais de ferme dans le sol.	C2	x	x	
A5.3.5	MaB, AB, ArB, ViB	expliquer pourquoi, en culture biologique, les déficits d'éléments minéraux dans le bilan sont tolérés.	C2		x	
A5.4	Valable pour Agr, Ar, Av, Ma, Vi	Objectif particulier Les professionnels conduisent la fumure de manière sûre, en fonction de la culture, des besoins, de l'environnement et des conditions du milieu. <i>CMSP: techniques de travail et gestion du temps, approche et action interdisciplinaires axées sur les processus.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A5.4.1	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	choisir les engrais adaptés aux besoins de la culture.	C5	x	x	
A5.4.2	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	déterminer le moment convenant à l'épandage d'engrais.	C4	x		
A5.4.3	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	apporter les divers engrais professionnellement et avec la technique adaptée.	C3	x		x
A5.4.4	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	évaluer les dangers encourus avec les divers engrais et les utiliser de façon à ne causer de dommages ni à la culture ni à l'utilisateur ni à l'environnement.	C4	x	x	x
A5.4.5	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer et mettre en pratique les directives générales en rapport avec la fumure.	C3	x	x	
A5.5	Valable pour Agr, Ar, Av, Ma, Vi	Objectif particulier Les professionnels entreposent les engrais de manière appropriée et en respectant l'environnement. <i>CMSP: techniques de travail, résolution de problèmes, autonomie et responsabilité</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A5.5.1	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	exposer les directives ayant trait à l'entreposage des engrais et à la préparation.	C2		x	
A5.5.2	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	mettre en pratique les directives ayant trait à l'entreposage des engrais et à la préparation.	C3	x		
A5.5.3	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	exposer les dangers potentiels encourus dans l'entreposage et la préparation des engrais (de ferme et du commerce).	C2	x		x
A5.5.4	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	exposer et expliquer divers procédés d'entreposage des engrais.	C6	x	x	
A5.5.5	Av, Agr	exposer et expliquer divers procédés de préparation des engrais de ferme.	C2		x	
A7		Objectif général: soigner les grandes cultures, resp. les cultures maraîchères. Une observation attentive et un comportement professionnel adéquat assurent une croissance et un développement optimal des grandes cultures et des cultures maraîchères, en vue de l'obtention de produits de haute qualité. C'est pourquoi les personnes en formation doivent se familiariser avec les mesures d'entretien spécifiques aux diverses cultures, en tenant compte de l'écologie, de l'économie et de la protection de l'utilisateur.				
A7.1	Valable pour Agr, Ma	Objectif particulier Les professionnels évaluent la culture avant toute mesure d'entretien en tenant compte du stade de la croissance des différentes cultures et prennent des mesures appropriées <i>CMSP: stratégies d'information et de communication, résolution de problèmes, autonomie et responsabilité, curiosité, esprit d'initiative.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A7.1.1	Ma, Agr	décrire le déroulement normal de la croissance d'une culture.	C2		x	

A7.1.2	Ma, Agr	juger de l'état d'une culture concernant sa densité d'occupation du sol, son développement, son alimentation, son état d'infestation par des adventices et son état de santé.	C6	x	x		
A7.1.3	Ma, Agr	expliquer par quels procédés indirects les plantes cultivées peuvent être fortifiées et rendues résistantes aux maladies, aux ravageurs et aux adventices.	C2		x		
A7.1.4	Agr	identifier les maladies et les ravageurs les plus fréquents des principales grandes cultures.	C4	x	x		
A7.1.5	Agr	déduire, sur la base des maladies et des ravageurs présents dans les grandes cultures, les mesures de lutte préventives et directes adaptées et estimer les risques de ces dernières.	C4		x		
A7.2	Valable pour AB, Agr, Ma	Objectif particulier Les professionnels sont conscients de l'importance des auxiliaires pour la lutte préventive et directe contre les ravageurs et les favorisent activement. <i>CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, curiosité, esprit d'initiative.</i>					
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI	
A7.2.1	Ma, Agr	identifier les auxiliaires présents dans une culture et décrire leurs conditions d'existence ainsi que leur potentiel d'efficacité.	C4	x	x		
A7.2.2	Ma, Agr	énumérer les mesures possibles permettant de favoriser la présence d'auxiliaires.	C1		x		
A7.2.3	Ma, Agr	décrire les plus importantes relations entre organismes vivants à l'aide d'exemples (prédateurs proies, symbiose, parasitisme et concurrence).	C2		x		
A7.2.4	Ma, Agr	exposer l'importance des surfaces de compensation écologique pour le maintien et le développement des populations d'auxiliaires.	C2		x		
A7.2.5	Agr	déterminer les exigences spécifiques des surfaces de compensation écologique à l'aide de documents.	C4		x		
A7.2.6	Agr	introduire des auxiliaires en grandes cultures de manière appropriée.	C3	x			
A7.2.8	AB	montrer comment, avec des mesures usuelles en culture biologique, les auxiliaires peuvent être attirés dans les parcelles.	C2		x		
A7.3	Valable pour Agr, Ma	Objectif particulier Les professionnels appliquent correctement les produits phytosanitaires, en tenant compte de la réglementation de protection de l'environnement et des notices d'utilisation. (voir 2.6). Ils sont conscients de l'importance pour l'écologie. <i>CMSP: techniques de travail, stratégies d'information et de communication, autonomie et responsabilité</i>					
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI	
A7.3.1	Ma, Agr	calculer la quantité de produits phytosanitaires et de bouillie nécessaires.	C3	x	x		
A7.3.2	Ma, Agr	se protéger correctement lors de la manipulation et de l'application de produits phytosanitaires.	C3	x		x	
A7.3.3	Ma, Agr	mélanger les produits phytosanitaires sans occasionner de danger et les appliquer, au moment approprié, avec la technique adéquate.	C3	x		x	
A7.3.4	Ma, Agr	décrire les mesures nécessaires de protection de l'environnement et les mettre en pratique.	C3	x	x	x	
A7.3.5	Ma, Agr	nettoyer les appareils de traitement aux endroits adéquats et éliminer les restes de bouillie de manière inoffensive.	C3	x		x	
A7.3.6	Ma, Agr	à l'aide de documents, distinguer les produits phytosanitaires selon leur mode d'action et de dégradation, leur influence sur la qualité des aliments et leur tolérance par les plantes.	C4		x		
A7.3.7	Agr	en grandes cultures, choisir dans une liste un produit phytosanitaire adéquat et autorisé, en fonction des dégâts de maladie ou de ravageur.	C5	x	x		

A7.4	Valable pour Agr, Av, Ma	Objectif particulier Les professionnels sont conscients de l'importance de la faune compagne et la régulent activement. <i>CMSP: résolution de problèmes, stratégies d'apprentissage, autonomie et responsabilité, résistance au stress</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A7.4.1	Ma, Av, Agr	expliquer l'influence des adventices et des plantes compagnes sur l'état sanitaire et le rendement des cultures, ainsi que sur la qualité des récoltes en grandes cultures et cultures maraîchères.	C2		x	
A7.4.2	Ma, Av, Agr	reconnaître et nommer les principales adventices et graminées à divers stades de développement, en grandes cultures et cultures maraîchères.	C4	x	x	
A7.4.3	Ma, Av, Agr	dans un champ de grande culture ou de culture maraîchère, mettre en évidence le potentiel dommageable de la flore compagne présente.	C2	x	x	
A7.4.4	Ma, Agr	expliquer l'effet exercé par diverses machines de travail du sol sur la population d'adventices.	C2		x	
A7.4.5	Ma, Agr	décrire et évaluer les mesures de régulation spécifiques à la culture et tenant compte des stades de développement de la culture et de celui de l'adventice.	C6		x	
A7.4.6	Ma, Agr	expliquer les procédés de régulation (chimique, mécanique, thermique) de la flore compagne dans les différentes cultures, et comparer leurs avantages et inconvénients.	C2		x	
A7.4.7	Ma, Agr	réguler une population d'adventices par un procédé mécanique ou thermique.	C3	x		
A7.4.8	Ma, Agr	connaissent et mettent en œuvre des mesures de régulation contre les principales adventices vivaces.	C3	x	x	
A7.4.9	Ma, Agr	décrire les différences entre les principaux groupes d'herbicides en fonction de leurs modes d'action.	C2		x	
A7.4.10	Ma, Agr	réguler une population d'adventices par des moyens chimiques (choisir les herbicides adéquats à l'aide de documents, calculer la quantité d'herbicide et la quantité d'eau, utiliser les appareils de traitement de manière appropriée).	C3	x		x
A7.4.11	Ma, Agr	décrire et appliquer les mesures nécessaires à la protection de l'usager et de l'environnement lors de la régulation chimique des adventices.	C3	x		x
A7.6	Valable pour Agr, Ma	Objectif particulier Les professionnels sont conscients de la nécessité de protéger les cultures des intempéries par des moyens appropriés. Il mettent en œuvre ces moyens de manière professionnelle. <i>CMSP: techniques de travail, technique de créativité, résolution de problèmes, indépendance et résistance au stress</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A7.6.1	Ma, Agr	décrire les risques potentiels encourus par les grandes cultures ou les cultures maraîchères du fait des intempéries.	C2		x	
A7.6.2	Ma, Agr	décrire les possibles mesures de protection contre l'érosion, le gel, la grêle ou la sécheresse.	C2		x	
A7.6.3	Ma, Agr	exposer les avantages et les inconvénients de diverses méthodes d'irrigation.	C2		x	
A7.6.4	Agr	calculer le besoin d'irrigation des grandes cultures et mettre en pratique les mesures d'irrigation appropriées.	C4	x		

A8 Objectif général: Utiliser et prendre soin des herbages

De bonnes prairies et pâturages constituent la principale base fourragère des animaux de rente de l'agriculture. Les prairies et les pâturages peuvent connaître un développement très variable selon le site, le mode et l'intensité d'exploitation.

C'est pourquoi, au cours de l'apprentissage, les personnes en formation se consacreront à l'évaluation de divers types de surfaces fourragères et elles apprendront à prendre des mesures d'entretien et d'utilisation adaptées au site.

A8.1 Valable pour Objectif particulier

Agr, Av Les professionnels évaluent les prairies naturelles et artificielles en fonction de leur exploitation prévue.

CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, capacité à communiquer

Valable pour		Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A8.1.1	Av, Agr	reconnaître et nommer, aux stades végétatif et génératif, les principales plantes des surfaces herbagères (également de divers niveaux d'intensité).	C4	x	x	
A8.1.2	Av, Agr	expliquer l'importance fourragère des différentes plantes en présence.	C2		x	
A8.1.3	Agr	évaluer l'utilisation d'une prairie en fonction des espèces végétales qui l'occupent.	C6	x	x	
A8.1.4	Av, Agr	cueillir les plantes dignes d'être favorisées et les principales plantes problématiques d'une prairie artificielle ou naturelle et les présenter dans un herbier.	C3		x	
A8.1.5	Agr	classer un lot de plantes en légumineuses, graminées (formant des talles ou des stolons) et autres plantes herbacées.	C4		x	
A8.1.6	Agr	décrire les différences entre prairies artificielles et naturelles.	C2		x	
A8.1.7	Agr	décrire les avantages et les inconvénients de divers modes d'exploitation des herbages.	C2		x	
A8.1.8	Agr	montrer la courbe de croissance et le développement des plantes ainsi que leurs effets sur le rendement, la qualité et l'utilisation du fourrage.	C2		x	
A8.1.9	Agr	évaluer de manière appropriée une prairie et en déduire les mesures adéquates pour l'entretien et de l'exploitation	C6	x	x	
A8.1.10	Av, Agr	décrire et justifier l'effet de la fumure sur la composition botanique, l'exploitation, le rendement et la qualité du fourrage de prairies et de pâturages.	C5		x	
A8.1.11	Av, Agr	expliquer les niveaux de qualité des prairies du point de vue de la biodiversité et leurs conséquences pour les contributions à la biodiversité.	C2		x	

A8.2 Valable pour Objectif particulier

Agr, Av Les professionnels prennent en considération l'influence de l'exploitation des herbages sur la composition botanique, le rendement et la qualité du fourrage.

CMSP: pensée systémique, résolution de problèmes, apprentissage tout au long de la vie, capacité à communiquer

Valable pour		Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A8.2.1	Agr	décrire et analyser les effets du mode d'exploitation sur la composition botanique, le rendement, la densité de la couverture végétale et la qualité du fourrage.	C4		x	
A8.2.2	Av, Agr	expliquer et mettre en pratique les principales mesures permettant d'influencer la composition botanique des prairies et des pâturages.	C3	x	x	
A8.2.3	Agr	expliquer l'effet d'une pâture précoce des prairies.	C2		x	

A8.2.4	Agr	expliquer la valeur des légumineuses, des principales graminées et autres plantes dans les prairies artificielles et naturelles, et exposer les avantages et les inconvénients d'une proportion élevée de légumineuses, de graminées ou d'autres plantes.	C2	x	x		
---------------	-----	---	----	---	---	--	--

A8.3	Valable pour AB, Agr	Objectif particulier Les professionnels sont conscients de la signification du lieu et choisissent les mélanges adaptés pour les prairies artificielles, pour les cultures dérobées et pour les engrais verts. <i>CMSP: stratégies d'information et de communication, capacité à communiquer, curiosité, esprit d'initiative.</i>					
-------------	-------------------------	--	--	--	--	--	--

	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A8.3.1	Agr	choisir des mélanges convenant aux sites exploités et à leur utilisation (mode, durée et intensité d'exploitation, forme de production).	C3	x	x	
A8.3.2	Agr	expliquer la composition des principaux mélanges et le rôle significatif de leurs divers composants.	C2	x		
A8.3.3	Agr	évaluer les propriétés d'utilisation, ainsi que les avantages et les inconvénients des différents mélanges.	C6		x	
A8.3.4	Agr	exposer la signification des prairies artificielles et les cultures intercalaires dans la rotation (création d'humus, lutte contre les maladies, inhibition des adventices).	C2		x	
A8.3.5	Agr	proposer des mélanges susceptibles d'augmenter la fertilité du sol sur des exploitations données.	C5	x	x	
A8.3.6	Agr	proposer des mélanges concurrençant fortement les adventices problématiques.	C5	x	x	
A8.3.7	Agr	choisir le bon moment et la bonne technique de semis et de sursemis en production fourragère. Ils exécutent le semis et le sursemis conformément à la situation et au site.	C3	x	x	
A8.3.8	AB	expliquer l'importance particulière des légumineuses pour l'exploitation biologique.	C2		x	

A8.4	Valable pour Agr	Objectif particulier Les professionnels prennent les mesures préventives et directes appropriées pour la protection des plantes en production fourragère (voir aussi A7.3., A7.4. et A7.5). Ils sont également conscients de l'importance au niveau de l'écologie. <i>CMSP: techniques de travail, autonomie et responsabilité</i>					
-------------	---------------------	---	--	--	--	--	--

	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A8.4.1	Agr	décrire les causes d'une composition botanique insatisfaisante.	C2		x	
A8.4.2	Agr	proposer et justifier des mesures correctives adéquates.	C5	x	x	
A8.4.3	Agr	mettre en pratique des mesures adéquates de protection des plantes (voir D2.6).	C3	x		x

A8.5	Valable pour Agr, Av	Objectif particulier Les professionnels fournissent aux prairies artificielles et naturelles des engrais correspondant à leurs besoins et au respect de l'environnement. <i>CMSP: techniques de travail, autonomie et responsabilité, indépendance</i>					
-------------	-------------------------	---	--	--	--	--	--

	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A8.5.1	Agr	expliquer la signification des légumineuses pour la fourniture d'éléments nutritifs à une prairie.	C2		x	
A8.5.2	Av, Agr	évaluer le besoin d'engrais d'une prairie.	C4	x	x	
A8.5.3	Av, Agr	calculer le besoin d'engrais d'une prairie à l'aide de documents.	C3		x	
A8.5.4	Av, Agr	nommer l'épendage approprié d'engrais.	C1		x	
A8.5.5	Av, Agr	distribuer des engrais de ferme et du commerce à une prairie, selon les besoins et le respect de l'environnement.	C3	x		
A8.5.6	Agr	définir et conduire une fumure adaptée pour une prairie en tenant compte des besoins et des conditions du milieu.	C3	x		

A8.6	Valable pour Agr	Objectif particulier Les professionnels reconnaissent l'importance et l'utilité des pâturages et les entretiennent de manière appropriée. <i>CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, autonomie et responsabilité</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A8.6.1	Agr	décrire les principaux systèmes de pâturage et en exposer les avantages et les inconvénients.	C2		x	
A8.6.2	Agr	choisir des systèmes de pâturage appropriés et établir un plan de pâturage simple.	C5	x	x	
A8.6.3	Agr	choisir des systèmes de clôture adaptés aux animaux pâturant et expliquer le choix.	C2		x	
A8.6.4	Agr	mettre en place et entretenir des clôtures conformément aux règles de sécurité et aux instructions du fabricant.	C3	x		
A8.6.5	Agr	décrire les mesures de prévention d'accidents nécessaires dans les pâturages.	C2	x		x
A10		Objectif général: récolter les grandes cultures, resp. les cultures maraîchères La récolte est le terme de tout cycle de planification, de production et de soins au niveau des grandes cultures et de la culture maraîchère. Il est alors important que tout le processus de récolte se déroule dans le respect de la qualité du produit, de la conformité aux exigences du marché et de la protection de l'environnement. C'est pourquoi les personnes en formation mettront à profit leur apprentissage pour se pénétrer de bonnes connaissances professionnelles relatives aux périodes optimales et aux techniques de récolte pour les diverses productions végétales, et elles apprendront à les mettre en pratique de manière appropriée.				
A10.1	Valable pour Agr, Av, Ma	Objectif particulier Les professionnels sont conscients que la récolte doit être bien planifiée et la préparent dans les délais appropriés. <i>CMSP: stratégies d'informations et de communications, approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, capacité à communiquer, aptitude au travail en équipe.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A10.1.1	Ma, Av, Agr	fixer le moment opportun de la récolte après évaluation minutieuse de la culture et en tenant compte des prévisions météorologiques.	C5	x	x	
A10.1.2	Ma, Av, Agr	prendre les mesures nécessaires à l'organisation de la récolte d'une culture.	C3	x		
A10.1.3	Ma, Agr	fixer le meilleur moment pour la récolte après examen de l'état du marché.	C5	x		
A10.2	Valable pour Agr, Ma	Objectif particulier Les professionnels réalisent la récolte selon les exigences qualitatives spécifiques de la culture et en utilisant la technique de récolte adéquate. <i>CMSP: technique de travail et gestion du temps, autonomie et responsabilité</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A10.2.1	Ma, Agr	surveiller la qualité de la récolte réalisée par les machines à récolter et si nécessaire prendre les mesures correctives appropriées.	C4	x	x	
A10.2.2	Ma, Agr	régler et utiliser de manière sûre les machines de récolte utilisées au sein de l'exploitation.	C3	x		
A10.2.3	Agr	énumérer et mettre en application les exigences qualitatives pour les principales grandes cultures.	C3	x	x	

A10.3	Valable pour Agr, Av, Ma	Objectif particulier Les professionnels connaissent l'importance d'une bonne qualité des produits et prennent les mesures appropriées pour la garantir. <i>CMSP: action interdisciplinaire et axée sur les processus, autonomie et responsabilité</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A10.3.1	Ma, Av, Agr	appliquer lors de la récolte les mesures d'hygiène exigées.	C3	x		x
A10.3.2	Ma, Agr	évaluer la possibilité de récolte et l'éventuel délai d'attente après les dernières mesures d'entretien de la culture.	C4	x	x	
A10.3.3	Ma, Agr	énumérer et appliquer les mesures permettant de garantir une traçabilité sans faille des produits récoltés.	C3	x	x	
A10.3.4	Ma, Agr	mettre en application après la récolte les mesures permettant de garantir la qualité.	C3	x		x
A11		Objectif général: conserver le fourrage Pour les animaux de rente, un fourrage grossier de haute qualité et sans défauts, constitue une base alimentaire pour de bonnes performances. Les conditions climatiques exigent, pour l'alimentation animale, des fourrages verts et également des fourrages conservés. C'est pourquoi les personnes en formation doivent se familiariser avec les différents procédés de conservation du fourrage et apprendre à les appliquer de manière appropriée.				
A11.1	Valable pour Agr	Objectif particulier Les professionnels mettent en oeuvre de manière appropriée, dans leur domaine d'activité, les principales méthodes de conservation du fourrage. <i>CMSP: techniques de travail, autonomie et responsabilité</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A11.1.1	Agr	estimer la capacité de séchage des récoltes en tenant compte des données et prévisions météorologiques.	C3		x	
A11.1.2	Agr	décider, en tenant compte de la capacité de séchage de l'air, des prévisions météorologiques et de la perspective de périodes de beau temps (possibilités de récolte), si le fourrage doit être fauché en vue d'un mode de conservation défini.	C5	x	x	
A11.1.3	Agr	choisir le moment de fauche sur la journée en visant un séchage optimal et la préservation des organismes vivants présents (insectes, p. ex.).	C3	x	x	
A11.1.4	Agr	expliquer l'importance de la date et de la hauteur de coupe pour différents procédés de conservation.	C2	x	x	
A11.1.5	Agr	faucher une prairie en préservant la qualité fourragère.	C3	x		
A11.1.6	Agr	récolter une culture de maïs en préservant la qualité fourragère.	C3	x		
A11.1.7	Agr	traiter après récolte le fourrage grossier conformément à l'usage prévu, de manière à préserver la qualité fourragère.	C3	x		
A11.1.8	Agr	charger, transporter et engranger le fourrage grossier.	C3	x		
A11.1.9	Agr	décrire et mettre en application les mesures nécessaires de prévention des accidents.	C3	x	x	x
A11.1.10	Agr	énumérer et utiliser dans la pratique les moyens auxiliaires de conservation du fourrage adaptés au système de production.	C3	x	x	
A11.2	Valable pour Agr	Objectif particulier Les professionnels évaluent la qualité du fourrage conservé et déterminent les causes d'éventuels défauts de conservation. <i>CMSP: pensée systémique, capacité à communiquer, capacité gérer les conflits</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A11.2.1	Agr	évaluer le fourrage grossier conservé, selon l'usage qui doit en être fait.	C6	x	x	
A11.2.2	Agr	exposer les causes de défauts de conservation.	C2	x	x	
A11.2.3	Agr	proposer et justifier des mesures de correction (futures également).	C5		x	

A13	Objectif général: stocker et transformer les produits	Les produits restent vivants après la récolte. Le marché exige des produits gardant longtemps une haute valeur. La fraîcheur et la qualité peuvent être influencées par l'entreposage et le conditionnement, qui permettent d'augmenter la valeur ajoutée. C'est pourquoi les personnes en formation doivent se familiariser avec les procédés d'entreposage, de conditionnement et de transformation.
A13.1	Valable pour Objectif particulier	Agr, Ar, Av, Ma Les professionnels tiennent compte des besoins différenciés des produits lors de l'entreposage. <i>CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus.</i>
	Valable pour Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC EF EP CI
A13.1.1	Ma, Av, Agr, Ar	expliquer les diverses possibilités d'entreposage et leur application spécifique aux différents produits. C2 x
A13.1.2	Ma, Agr, Ar	s'informer des diverses conditions d'entreposage applicables aux différents produits. C3 x
A13.1.3	Ma, Av, Agr, Ar	décrire les changements que subissent les produits durant l'entreposage. C2 x x
A13.1.4	Ma, Av, Agr, Ar	reconnaître les dégâts et les maladies de conservation spécifiques des divers produits et exposer leurs causes possibles. C4 x x
A13.2	Valable pour Objectif particulier	Agr, Ar, Ma Les professionnels prennent en considération, lors du tri et du conditionnement, les prescriptions de tri et de qualité. <i>CMSP: stratégies d'information et de communication, autonomie et responsabilité, curiosité, esprit d'entreprise.</i>
	Valable pour Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC EF EP CI
A13.2.1	Ma, Agr, Ar	s'informer sur les prescriptions respectives de tri, de label et de qualité (IP Suisse, Bio, ProSpecieRara, Hochstamm Suisse, Suisse Garantie, p. ex.) pour les différents produits. C3 x x
A13.2.2	Ma, Agr, Ar	réaliser un tri sur la base des prescriptions de qualité. C3 x
A13.4	Valable pour Objectif particulier	Agr, Ar, Ma Les professionnels choisissent les étiquettes, les marquages et les matériaux d'emballage correspondant aux exigences générales et à celles des acheteurs, et les utilisent de manière appropriée (désignations). <i>CMSP: approche et action systémiques, interdisciplinaires et axées sur les processus, indépendance.</i>
	Valable pour Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC EF EP CI
A13.4.1	Ma, Agr, Ar	choisir les emballages appropriés pour l'entreposage ou la vente. C3 x
A13.4.2	Ma, Agr, Ar	étiqueter correctement les produits et les emballages. C3 x
A13.4.3	Ma, Agr, Ar	expliquer les différentes prescriptions relatives à la déclaration et au contenu des étiquettes. C2 x x
A13.5	Valable pour Objectif particulier	Agr, Ar, Ma Les professionnels sont conscients de l'importance des dispositions à prendre pour la sécurité alimentaire et pour la traçabilité des produits, et les garantissent. <i>CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus.</i>
	Valable pour Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC EF EP CI
A13.5.1	Ma, Agr, Ar	expliquer et respecter les labels et les dispositions légales qui s'appliquent à leur propre entreprise. C3 x
A13.5.2	Ma, Agr, Ar	décrire les mesures générales d'hygiène prescrites. C2 x
A13.5.3	Ma, Agr, Ar	nettoyer dans leur propre entreprise les installations d'entreposage, de tri et de parage, les emballages et autres installations, de manière à garantir le respect des normes d'hygiène. C3 x

A13.5.4	Ma, Agr, Ar	indiquer et appliquer les marquages et les étiquetages nécessaires.	C3	x		
A13.6	Valable pour Agr, Ma	Objectif particulier Les professionnels comprennent les contributions possibles de l'agriculture à un approvisionnement durable en énergie et en matières premières renouvelables. <i>CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, indépendance.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A13.6.1	Ma, Agr	décrire les possibilités techniques de mise en valeur des produits récoltés.	C2		x	
A13.6.2	Ma, Agr	exposer les possibilités, pour une entreprise agricole, de produire de l'énergie de manière neutre en termes d'émission de CO2.	C2		x	
A14		Objectif général: approfondir en production végétale biologique (pour le domaine spécifique "production biologique") Dans les domaines de la vie du sol, de l'exploitation durable et de la diversité des espèces, l'exploitation de production biologique présente un caractère précurseur. Les personnes en formation distinguent les différentes espèces de plantes et les traitent de manière appropriée dans leur travail. Ils tiennent compte des besoins des espèces de manière consciencieuse.				
A14.1	Valable pour AB, ArB, MaB, ViB	Objectif particulier Les professionnels observent les plants utiles d'une manière ciblée et ils en tirent les principes de l'exploitation biologique des plantes et ils les appliquent avec professionnalisme. <i>CMSP: approche et actions interdisciplinaires axées sur les processus.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A14.1.1	MaB, AB, ArB, ViB	décrire les différents organes des plantes cultivées (végétatifs et génératifs) et en déduire les soins appropriés.	C5		x	
A14.1.2	MaB, AB, ArB, ViB	comparer, à l'aide d'exemples, les particularités des plantes cultivées tropicales, subtropicales et méditerranéennes avec celles du nord des alpes.	C4		x	
A14.1.3	AB	juger différentes plantes cultivées à leur potentiel d'amélioration de la fertilité du sol ainsi que de leur effet sur la santé des animaux. (voir également B8.2.3)	C6		x	
A14.1.4	MaB, AB, ArB, ViB	évaluer les différentes cultures à leur aptitude pour une alimentation humaine complète.	C6		x	
A14.2	Valable pour AB, ArB, MaB, ViB	Objectif particulier Les professionnels observent avec attention les plants et ils reconnaissent si ils sont en santé. Ils expliquent avec professionnalisme comment la santé des plantes peut être maintenue et développée au sein d'une exploitation biologique. <i>CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, apprentissage tout au long de la vie</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A14.2.1	MaB, AB, ArB, ViB	développer des stratégies pour maintenir les cultures saines.	C5		x	
A14.2.2	MaB, AB, ArB, ViB	expliquer des mesures préventives pour la santé des plantes bio.	C2	x	x	
A14.2.3	MaB, AB, ArB, ViB	développer des concepts pour la régulation des parasites dans les cultures bio.	C5		x	

A14.3	Valable pour AB, ArB, MaB, ViB	Objectif particulier Les professionnels comprennent les bases de la nutrition des plantes sur une exploitation biologique et la mettent en pratique. <i>CMSP: pensée systémique, autonomie et responsabilité, apprentissage tout au long de la vie.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A14.3.1	MaB, AB, ArB, ViB	développer différents concepts de nutrition des plantes pour une culture biologique réussie.	C5		x	
A14.3.2	MaB, AB, ArB, ViB	comparer la nutrition des plantes indirecte avec une nutrition des plantes directe d'une exploitation PER.	C4		x	
A14.3.3	MaB, AB, ArB, ViB	exploiter le sol de manière à garantir un approvisionnement suffisant des plantes cultivées en éléments minéraux.	C3	x	x	
A14.3.4	MaB, AB, ArB, ViB	exploiter les éléments nutritifs inorganiques de l'air et du le sol, de manière à garantir un approvisionnement suffisant des plantes cultivées.	C3	x	x	
A14.3.5	MaB, AB, ArB, ViB	reconnaître et réduire les effets néfastes de la nutrition des plantes sur l'air, l'eau, la biodiversité et l'homme.	C3	x	x	
A14.4	Valable pour AB, ArB, MaB, ViB	Objectif particulier Les professionnels reconnaissent les grands principes de la sélection des plantes en agriculture biologique. Ils mettent en pratique ces connaissances sur l'exploitation avec professionnalisme. <i>CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, apprentissage tout au long de la vie.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A14.4.1	MaB, AB, ArB, ViB	expliquer la stratégie de sélection des plantes dans l'agriculture biologique.	C2		x	
A14.4.2	MaB, AB, ArB, ViB	expliquer les différences de la production de semences fermières au vu du travail de sélection effectué par les grandes firmes productrices de plantes et de semences.	C2		x	
A14.4.3	MaB, AB, ArB, ViB	décrire les buts de sélection dans la production végétale Bio (Qualité, résistance, rendement, variétés).	C2		x	
A14.5	Valable pour AB, ArB, MaB, ViB	Objectif particulier Les professionnels sont conscients des principes spécifiques de qualité et de commercialisation des produits Bio. Ils mettent en pratique ces principes. <i>CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, autonomie et responsabilité, apprentissage tout au long de la vie.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A14.5.1	MaB, AB, ArB, ViB	préparer des produits Bio végétaux pour la vente directe et les présenter de manière appropriée.	C3	x		
A14.5.2	MaB, AB, ArB, ViB	décrire la structure et l'organisation de la commercialisation des produits Bio végétaux en Suisse.	C2		x	
A14.5.3	MaB, AB, ArB, ViB	expliquer, à l'aide d'exemples, les différences existantes dans les directives et la commercialisation des différents labels Bio en Suisse et en Europe.	C4		x	

A15 Objectif général: assurer la qualité des denrées alimentaires et vendre les produits
 Les produits agricoles parviennent aux consommateurs à divers niveaux du commerce et par divers canaux. C'est ainsi qu'à part les producteurs, d'autres partenaires et organisations du marché jouent un rôle dans la commercialisation et la formation des prix. Dans la commercialisation des produits agricoles, tous les partenaires concernés exigent un étiquetage permettant une traçabilité sans faille.
 C'est pourquoi les personnes en formation sont sensibilisées aux relations avec les différents partenaires, les niveaux et les structures de commercialisation pour les différents produits de l'agriculture. De même, ils sont familiarisés avec les moyens d'identification des produits de l'agriculture.

A15.1 Valable pour **Objectif particulier**
 Agr, Ar, Av, Ma, Vi Les professionnels s'informent sur les canaux de commercialisation pour les produits de leur exploitation et sont conscients de leur importance.
CMSP: pensée systémique, capacité à communiquer, stratégies d'informations et de communication.

Valable pour		Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A15.1.1	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	décrire les canaux de commercialisation possibles pour les produits végétaux frais et pour ceux destinés à la transformation et leur importance.	C2	x	x	
A15.1.2	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer les diverses organisations et les différents offices impliqués dans le marché des produits végétaux et leurs tâches respectives.	C2		x	
A15.1.3	Ma, Agr, Ar, Vi	exposer et commenter les diverses possibilités de commercialisation.	C2		x	

A15.2 Valable pour **Objectif particulier**
 Agr, Ar, Ma, Vi Les professionnels s'informent de la formation des prix pour la commercialisation de leurs produits et comprennent son déroulement.
CMSP: stratégies d'information et de communication

Valable pour		Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A15.2.1	Ma, Agr, Ar, Vi	citer les prix à la récolte des produits des principales cultures.	C1	x	x	
A15.2.2	Ma, Agr, Ar, Vi	calculer et expliquer, sur la base de documents, la formation des prix des produits issus des cultures.	C2	x		
A15.2.3	Ma, Agr, Ar, Vi	citer les diverses organisations impliquées dans la formation des prix et exposer l'influence qu'elles exercent.	C2		x	

A15.3 Valable pour **Objectif particulier**
 Agr, Ar, Ma, Vi En production végétale, les professionnels gèrent les produits alimentaires et les moyens de production en toute responsabilité et assurent la sécurité des produits alimentaires.
CMSP: indépendance

Valable pour		Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A15.3.1	Ma, Agr, Ar, Vi	énumérer les dangers principaux encourus lors de la production et de la manipulation de produits alimentaires dans une perspective de sécurité alimentaire. Expliquer les éléments d'autocontrôle ou de concepts standardisés et reconnus de sécurité.	C2	x	x	x
A15.3.2	Ma, Agr, Ar, Vi	décrire et mettre en application les principales règles d'hygiène applicables dans le travail avec les produits alimentaires.	C3	x	x	x
A15.3.3	Ma, Agr, Ar, Vi	décrire les principales dispositions légales en vigueur réglementant la sécurité et la commercialisation des produits végétaux, et exposer leur importance pour le producteur et le responsable de la mise sur le marché.	C2		x	
A15.3.4	Ma, Agr, Ar, Vi	exposer les différentes dispositions légales réglementant la commercialisation de produits sous divers labels et montrer leurs particularités.	C2		x	

A15.4		Valable pour	Objectif particulier				
		Agr, Ar, Av, Ma, Vi	Les professionnels sont conscients de l'importance d'une documentation sans faille et relèvent par écrit, selon les instructions, toutes les mesures culturales prises dans l'exploitation. <i>CMSP: techniques de travail, approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, indépendance.</i>				
		Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
A15.4.1	Ma, Av, Agr, Ar, Vi		relever correctement, selon les instructions, toutes les opérations réalisées dans l'entreprise.	C3	x		
A15.4.2	Ma, Av, Agr, Ar, Vi		expliquer et interpréter les relevés d'opérations exécutées dans l'entreprise.	C4	x	x	

B. Domaine de compétence: Production animale

B1 Objectif général: Détenir et soigner des animaux de rente

La détention et les soins appropriés des animaux de rente améliorent, de façon importante, leur bien-être et leur performance durable. Elles permettent une production économique d'aliments sains et selon des critères éthiques.

Les personnes en formation s'initieront durant leur apprentissage aux besoins des animaux selon l'espèce, quant à l'environnement à leur aménager. Elles se familiariseront avec les possibilités de l'organiser.

B1.1 Valable pour Objectif particulier

AB, Agr, Av, AvB

Les personnes en formation gardent et apportent les soins nécessaires aux animaux de rente, de manière à satisfaire leurs besoins spécifiques et afin de produire des aliments d'une qualité irréprochable. Afin de détenir les animaux de manière conforme à leurs besoins spécifiques, elles observent le comportement des animaux, contrôlent leurs performances et leur mettent à disposition un environnement approprié.

CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, résolution de problèmes, autonomie et responsabilité, apprentissage tout au long de la vie.

Valable pour		Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B1.1.1	Av, Agr	assurer de manière compétente et conforme au but poursuivi, la détention et les soins aux animaux à l'étable, au parcours et au pâturage.	C3	x		
B1.1.2	Av, Agr	observer les animaux dans leur environnement, identifier les signes de bien-être ou de mal-être et si nécessaire prendre les mesures adéquates.	C4	x		
B1.1.3	Av, Agr	contrôler le climat de l'étable et proposer les mesures correctives appropriées.	C5	x		
B1.1.4	Av, Agr	évaluer la détention d'animaux en fonction de leur bien-être et proposer si nécessaire des mesures correctives.	C6	x		
B1.1.5	Av, Agr	énumérer les principaux systèmes de détention et de stabulation adaptés aux diverses formes de production, et décrire leurs effets sur les animaux et sur l'organisation du travail.	C2		x	
B1.1.6	Av, Agr	exposer les buts et les prescriptions de l'ordonnance sur la protection des animaux et des programmes éthologiques reconnus (SST, SRPA); exposer les buts et les exigences minimales des labels courants.	C3		x	
B1.1.7	AvB, AB	trouver les prescriptions concernant la détention d'animaux en production biologique et montrer les différences avec une agriculture conventionnelle.	C3		x	
B1.2 Valable pour		Objectif particulier				
Agr, Av		Les professionnels se comportent de manière adéquate et assurée dans leurs rapports avec les animaux et leur mise en stabulation, et les traitent avec respect.				
		<i>CMSP: techniques de travail et gestion du temps, approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, résistance au stress, indépendance.</i>				
Valable pour		Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B1.2.1	Av, Agr	identifier les signes comportementaux des animaux et en déduire les conclusions nécessaires à leur travail.	C5	x		
B1.2.2	Av, Agr	agir avec les animaux, dans les activités qui les concernent, de manière adéquate, assurée et conforme aux besoins particuliers de l'espèce.	C3	x	x	
B1.2.3	Av, Agr	énumérer et mettre en application les dispositions de sécurité établies pour le travail avec les animaux.	C3	x		
B1.2.4	Av, Agr	préparer les animaux pour le chargement, se comporter de manière adéquate lors du chargement et réaliser un transport conforme aux règles.	C3	x		

B1.2.5	Av, Agr	nommer les bases légales et les responsabilités concernant les transports d'animaux. Vérifier et évaluer l'aptitude d'un véhicule pour le transport d'animaux.	C6	x	x		
B1.3	Valable pour AB, Agr, Av, AvB	Objectif particulier Les professionnels sont capables de pratiquer, de manière appropriée, les interventions nécessaires sur l'animal. <i>CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, techniques de travail et gestion du temps, indépendance.</i>					
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI	
B1.3.1	Av, Agr	énumérer les interventions autorisées sur les animaux et celles qui sont interdites, ainsi que juger de l'opportunité des interventions autorisées.	C6		x		
B1.3.2	Agr	exécuter selon les règles de bonne pratique les interventions usuelles nécessaires sur les animaux (sauf les interventions avec anesthésie).	C3	x			
B1.3.3	Agr	décrire la réalisation des interventions nécessaires et douloureuses avec anesthésie effectuées selon les règles de l'art. (L'autorisation de pratiquer ces interventions est donnée par le vétérinaire du troupeau).	C2		x		
B1.3.4	AvB, AB	énumérer et mettre en application les prescriptions de l'agriculture biologique et les alternatives aux interventions douloureuses.	C3	x			
B2		Objectif général: Affourager les animaux de rente L'affouragement et l'abreuvement sont d'une grande importance pour la garde des animaux. Ces derniers permettent de garantir la santé, la fertilité et la productivité des animaux de rente, ainsi que la qualité, la sécurité, la rentabilité et l'écologie des produits. C'est pourquoi, durant la formation, les personnes en formation doivent nourrir et abreuver les animaux de manière professionnelle et selon les espèces. Les personnes en formation doivent conduire l'alimentation animale de manière correcte. Ils apprennent à tenir compte des besoins spécifiques des animaux et des spécificités des différents fourrages. Ils tiennent compte des substances nuisibles qui peuvent nuire aux animaux et à la sécurité des produits.					
B2.1	Valable pour AB, Agr, Av, AvB	Objectif particulier Les professionnels distribuent les fourrages aux animaux dans les règles de l'art, conformément à leurs besoins et aux prescriptions en vigueur. <i>CMSP: Techniques de travail et gestion du temps, résolution de problèmes, indépendance.</i>					
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI	
B2.1.1	Av, Agr	identifier un fourrage sur la base d'un échantillon, le classer et en évaluer la qualité.	C4	x	x		
B2.1.2	Av, Agr	décrire les fourrages destinés à diverses espèces animales et en justifier l'utilisation.	C2	x			
B2.1.3	Av, Agr	sur la base d'une analyse de fourrage, énumérer et expliquer les valeurs nutritives telles qu'elles s'appliquent respectivement aux diverses espèces animales.	C2	x	x		
B2.1.4	Av, Agr	établir les rapports entre les composants des fourrages et la couverture des besoins alimentaires des animaux.	C5		x		
B2.1.5	Av, Agr	comparer la digestion et les besoins alimentaires des animaux monogastriques et ceux des ruminants, et en tirer des conclusions pour le choix des fourrages.	C5		x		
B2.1.6	Av, Agr	esquisser le tube digestif et décrire la digestion des principaux composants des fourrages chez les monogastriques et les ruminants. Montrer la mise en valeur des éléments nutritifs et leur influence sur la productivité animale.	C4		x		
B2.1.7	Av, Agr	détailler et justifier les diverses prescriptions relatives à l'utilisation des aliments pour animaux.	C4		x		

B2.1.8	Av, Agr	détailler, sur la base d'exemples, les prescriptions d'affouragement en agriculture biologique et indiquer leur signification.	C3	x		
B2.1.9	AvB, AB	exposer et mettre en application les prescriptions d'affouragement en agriculture biologique.	C3	x	x	
B2.1.10	AvB, AB	décrire le contenu et les domaines d'application de la liste des fourrages en agriculture biologique, et exposer les raisons et les conséquences du renoncement à certains aliments du bétail dans l'alimentation d'animaux bio.	C2	x	x	
B2.1.11	AvB, AB	calculer la quantité autorisée d'achat d'aliments pour des animaux bio (monogastriques et ruminants) sur la base des fourrages en présence et de l'effectif des animaux.	C3	x	x	
B2.2	Valable pour Agr, Av	Objectif particulier Les professionnels maîtrisent l'entreposage et la préparation adéquats des produits fourragers, dans le respect des prescriptions et des recommandations en vigueur. <i>CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, autonomie et responsabilité.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B2.2.1	Agr	mesurer ou estimer les réserves de fourrages disponibles sur l'exploitation et proposer en conséquence leur utilisation en fonction de leur qualité.	C5	x		
B2.2.2	Agr	établir les teneurs exigées des fourrages en matière sèche et fraîche pour les différentes catégories d'animaux de l'exploitation, et les comparer avec les réserves existantes de fourrages.	C5	x	x	
B2.2.3	Av, Agr	décrire l'entreposage des différents fourrages dans l'exploitation et exposer les risques de détérioration de la qualité.	C2	x		
B2.2.4	Av, Agr	énumérer les facteurs susceptibles d'influencer négativement la qualité des aliments concentrés et aqueux dans la conservation et l'entreposage sur l'exploitation et décrire les mesures préventives à prendre.	C2		x	
B2.2.5	Av, Agr	énumérer les différents procédés technologiques de prélèvement et de préparation des fourrages et exposer les effets des opérations de transformation.	C2		x	
B2.2.6	Av, Agr	énumérer les différents procédés techniques de fabrication d'aliments concentrés et de leurs composants et exposer les effets escomptés.	C2		x	
B2.3	Valable pour AB, Agr, Av, AvB	Objectif particulier Les professionnels connaissent et planifient la composition et la distribution de rations de fourrages conformes à l'espèce et au système de production, dans le respect des exigences d'une production rentable et écologique. <i>CMSP: pensée systémique, aptitude au travail en équipe.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B2.3.1	Av, Agr	évaluer les besoins des diverses espèces et catégories d'animaux en eau et éléments nutritifs.	C4	x	x	
B2.3.2	Av, Agr	élaborer une ration pour les diverses espèces et catégories d'animaux.	C5	x	x	
B2.3.3	Av, Agr	élaborer la ration journalière pour les diverses espèces et catégories d'animaux de l'exploitation et la distribuer conformément à leurs besoins.	C5	x		
B2.3.4	Av, Agr	exécuter conformément à la bonne pratique professionnelle les travaux quotidiens d'affouragement des animaux de l'exploitation.	C3	x		
B2.3.5	Av, Agr	assurer l'approvisionnement en eau pour les diverses espèces et catégories d'animaux de l'exploitation.	C3	x		
B2.3.6	AvB, AB	composer une ration journalière pour les espèces animales d'une exploitation agricole bio.	C5	x	x	

B3 Objectif général: élever des animaux de rente

Une sélection, une reproduction et un élevage conformes à l'espèce, à l'exploitation et au site constituent la base d'une production animale saine et performante.

C'est pourquoi les personnes en formation doivent, pendant leur apprentissage, se familiariser avec les bases de la sélection, de l'élevage et de la reproduction et apprendre à les mettre en pratique de manière appropriée et durable sur leurs animaux de rente.

B3.1 Valable pour Objectif particulier

Agr, Av

Les professionnels expliquent la transmission du patrimoine génétique au fil des générations. Ils utilisent les bases de la génétique, les lois de l'hérédité et les résultats des évaluations de la valeur d'élevage.

CMSP: stratégies d'apprentissage, capacité à communiquer, apprentissage tout au long de la vie.

Valable pour		Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B3.1.1	Av, Agr	démontrer que le phénotype et les performances d'un animal de rente sont déterminés par l'hérédité ainsi que par des influences du milieu.	C2		x	
B3.1.2	Av, Agr	expliquer l'importance des chromosomes et des gènes pour la transmission héréditaire et exposer comment le patrimoine héréditaire des parents est transmis à la descendance.	C2		x	
B3.1.3	Av, Agr	expliquer les notions d'hérédité, équivalente ou asymétrique, de dominance, d'hérédité intermédiaire et d'hétérosis sur la base d'exemples de sélection, et exposer l'importance de ces phénomènes dans le travail de sélection.	C2		x	
B3.1.4	Av, Agr	exposer, à l'aide d'exemples, la signification des lois de l'hérédité pour la pratique de la sélection animale.	C2		x	
B3.1.5	Av, Agr	expliquer le principe de l'hérédité liée au sexe.	C2		x	
B3.1.6	Av, Agr	expliquer le principe de l'hérédité des caractéristiques de performance et exposer son importance pour la sélection animale.	C3		x	
B3.1.7	Av, Agr	décrire l'influence de l'hérédité de diverses caractéristiques sur le progrès de la sélection.	C2		x	
B3.1.8	Av, Agr	montrer sur la base d'exemples comment les tares génétiques s'héritent, comment elles se manifestent et la manière dont on peut prévenir leur occurrence.	C2		x	

B3.2 Valable pour Objectif particulier

AB, Agr, Av, AvB

Les professionnels choisissent des races d'animaux de rente. Ils décrivent la sélection, l'élevage, l'accouplement et la multiplication de ces animaux.

CMSP: pensée systémique, curiosité, esprit d'initiative.

Valable pour		Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B3.2.1	Av, Agr	identifier les principales races d'animaux de rente, énumérer et expliquer leurs caractéristiques principales, et exposer dans quelles situations ils recommandent telle ou telle race.	C4		x	
B3.2.2	Agr	exposer la raison d'être de l'évaluation de la valeur d'élevage et en expliquer le principe.	C2		x	
B3.2.3	Agr	différencier les buts de sélection et les interpréter en tant qu'aides à la sélection et au choix des partenaires d'accouplement.	C4	x	x	
B3.2.4	Av, Agr	expliquer les avantages et inconvénients de l'accouplement normal, du croisement de races et de la consanguinité, et exposer lequel de ces procédés d'accouplement ils choisiraient pour quelle production.	C4		x	
B3.2.5	Agr	calculer et commenter la part de sang d'ancêtres et le degré de consanguinité.	C3		x	
B3.2.6	Av, Agr	expliquer les facteurs dont dépend le succès de la sélection et exposer sur la base d'exemples l'importance de la sélection pour le succès de l'élevage.	C2		x	

B3.2.7	AvB, AB	expliquer les principes régissant les buts de sélection en production animale biologique.	C2	x		
B3.2.8	AvB, AB	évaluer un type d'exploitation bio et choisir les types d'animaux de rente qui lui conviennent.	C5	x	x	
B3.2.9	AB	nommer des races locales et régionales importantes de bovins, d'ovins et de caprins et citer leurs particularités importantes pour l'exploitation bio.	C2	x		
B3.2.10	AB	énumérer les caractéristiques de performance importantes pour l'exploitation bio d'animaux (santé, fertilité, durée d'exploitation). Expliquer comment planifier les accouplements dans cette optique.	C2	x	x	
B3.3	Valable pour AB, Agr, Av	Objectif particulier Les professionnels observent et évaluent les cycles de reproduction des animaux et expliquent l'application de techniques traditionnelles et modernes de sélection. <i>CMSP: pensée systémique, apprentissage tout au long de la vie.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B3.3.1	Agr	reconnaître les chaleurs des animaux et entreprendre les inséminations au moment opportun.	C5	x	x	
B3.3.2	Agr	décrire la technique de l'insémination artificielle depuis le prélèvement du sperme jusqu'à l'insémination, et expliquer ses avantages et ses inconvénients sur la base d'exemples.	C2	x	x	
B3.3.3	Agr	décrire le transfert d'embryons et les autres nouvelles techniques de sélection.	C2		x	
B3.3.4	Av, Agr	distinguer les aspects zootechniques, économiques et éthiques des différentes techniques de sélection.	C4	x	x	
B3.3.5	AB	expliquer pourquoi le transfert d'embryons et d'autres mesures biotechniques sont interdites en production bio et pourquoi la saillie est recommandée.	C2		x	
B3.4	Valable pour Agr, Av	Objectif particulier Les professionnels évaluent les animaux quant à leur potentiel de performance et à leur comportement. <i>CMSP: stratégies d'information et de communication, capacité à communiquer, curiosité, esprit d'initiative.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B3.4.1	Av, Agr	analyser et comparer les performances fournies par des animaux de rente dans diverses conditions d'environnement.	C4	x	x	
B3.4.2	Agr	expliquer et interpréter les caractéristiques d'une vache ou d'un porc sur la base des indications fournies par le certificat d'ascendance et le certificat de performances.	C4	x	x	

B4 Objectif général: maintenir les animaux de rente en bonne santé

Des animaux de rente sains, performants et vivant longtemps constituent la base de la production indigène. Seuls des animaux en bonne santé sont à l'aise, fournissent les performances que l'on attend et produisent des aliments de haute valeur. Ces conditions cadres exigent de la part des détenteurs d'animaux de rente une compétence de haut niveau dans les domaines de la santé animale et de la qualité des produits.

C'est pourquoi les personnes en formation doivent se familiariser avec les principes de la prévention et de la reconnaissance précoce des troubles de la santé des animaux. Elles apprennent à traiter les animaux en conséquence et assurent ainsi la sécurité alimentaire des produits ainsi qu'une production animale durable et rentable.

B4.1 Valable pour Objectif particulier

Agr, Av Les professionnels sont conscients de l'importance de la santé des animaux. Ils évaluent l'état de santé des animaux de rente et prennent dans les règles de l'art les mesures préventives et d'hygiène nécessaires au maintien de la santé des animaux.

CMSP: capacité à communiquer, stratégies d'information et de communication.

	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B4.1.1	Av, Agr	décrire les caractéristiques anatomiques et physiologiques des animaux de rente et expliquer les principales fonctions des organes et du métabolisme.	C2	x	x	
B4.1.2	Av, Agr	décrire les signes extérieurs de santé et contrôler les données physiologiques aux différents stades de la production et de la reproduction.	C4	x	x	
B4.1.3	Av, Agr	décrire les influences exercées sur la santé des animaux par le mode de détention et d'affouragement, les soins et l'environnement.	C2		x	
B4.1.4	Av, Agr	mettre en application dans les règles de l'art et conformément aux besoins des espèces les mesures d'hygiène et les soins propres à maintenir les animaux en bonne santé.	C3	x		
B4.1.5	Av, Agr	déceler des troubles locomoteurs chez une vache (boiterie, p. ex) et prendre les mesures adéquates (amener la vache dans le congrain, p. ex.) afin d'identifier l'écart par rapport à la normale et d'en déterminer la cause.	C3			x

B4.2 Valable pour Objectif particulier

Agr, Av Les professionnels sont capables de reconnaître les principaux troubles de la santé du bétail et appliquent dans les règles de l'art les mesures de traitement adaptées aux animaux.

CMSP: indépendance, curiosité, esprit d'initiative.

	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B4.2.1	Av, Agr	observer les animaux de rente et identifier rapidement les signes annonciateurs d'une santé chancelante et d'une fertilité perturbée.	C4	x	x	
B4.2.2	Av, Agr	différencier les troubles du métabolisme, les maladies infectieuses, les symptômes de carences, les maladies de l'appareil locomoteur et les parasitoses selon leurs symptômes respectifs.	C4	x	x	
B4.2.3	Agr	accompagner une mise bas normale, apporter l'aide nécessaire et reconnaître assez tôt les problèmes de la mise bas.	C4	x	x	
B4.2.4	Av, Agr	identifier rapidement les animaux malades et prendre les mesures nécessaires pour les soigner.	C5	x	x	
B4.2.5	Av, Agr	énumérer les possibilités de médecine vétérinaire alternative et analyser les situations où une telle option est appropriée. Connaître les limites de cette médecine.	C4	x	x	

B4.3	Valable pour Agr, Av	Objectif particulier Les professionnels tiennent compte et appliquent correctement les réglementations concernant la sécurité des produits, les médicaments vétérinaires, le trafic des animaux et les épizooties. <i>CMSP: stratégies d'information et de communication, autonomie et responsabilité.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B4.3.1	Av, Agr	détailler et commenter les principales prescriptions légales concernant la sécurité alimentaire des produits, les médicaments vétérinaires, les déplacements d'animaux et les épizooties.	C3		x	
B4.3.2	Av, Agr	exposer les principales influences exercées par les médicaments vétérinaires sur la qualité des aliments.	C2	x		x
B4.3.3	Av, Agr	décrire les symptômes d'épizooties et énumérer celles qui sont à déclaration obligatoire.	C2		x	
B4.3.4	Av, Agr	se conformer correctement à toutes les obligations d'annonce, d'identification et d'inscription, et marquer les animaux conformément aux prescriptions.	C3	x	x	x
B4.3.5	Av, Agr	décrire les formes possibles de collaboration avec le vétérinaire et utiliser correctement les médicaments vétérinaires dans son propre troupeau.	C3	x	x	
B4.3.6	Av, Agr	entreposer les médicaments vétérinaires conformément aux prescriptions et décrire le contenu de base d'une pharmacie d'étable.	C3	x	x	x
B4.3.7	Av, Agr	expliquer l'impact sur l'environnement de l'utilisation de médicaments (antibiotiques, vermifuge, p. ex.) et discuter des mesures visant à réduire au maximum leur utilisation.	C2	x	x	
B5		Objectif général: produire des aliments d'origine animale et assurer leur qualité La qualité et la sécurité des produits alimentaires de base animale sont assurées par une production, un stockage, une logistique et une transformation exécutés dans les règles de l'art. En conséquence, la connaissance des spécificités des produits alimentaires est un pré-requis important. Les personnes en formation prennent connaissance d'une production correcte, d'une manipulation soigneuse et hygiénique des moyens de productions et des produits alimentaires. Elles connaissent la législation concernant la sécurité alimentaire et la commercialisation.				
B5.1	Valable pour Agr, Av	Objectif particulier Les professionnels prennent en considération les propriétés spécifiques et les prescriptions en rapport avec les critères de qualité pour les produits alimentaires d'origine animale. <i>CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, autonomie et responsabilité.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B5.1.1	Av, Agr	énumérer les principales caractéristiques du lait et des produits laitiers, de la viande et des oeufs, en rapport avec leur entreposage, leur préparation et l'alimentation.	C1		x	
B5.1.2	Agr	décrire les principaux processus de transformation, respectivement de préparation du lait et des produits laitiers.	C2		x	
B5.1.3	Av, Agr	exposer les principales étapes de l'engraissement, de l'abattage des animaux et de la mise en valeur de la viande, ainsi que les principaux morceaux de viande du boeuf, du porc et du poulet.	C2		x	
B5.1.5	Av, Agr	détailler les prescriptions relatives à l'obtention de produits bio et à l'utilisation de matières auxiliaires.	C3		x	

B5.2	Valable pour Agr, Av	Objectif particulier Les professionnels utilisent et manipulent de manière soigneuse et responsable les moyens de production et les produits alimentaires, et garantissent ainsi la sécurité des produits alimentaires. <i>CMSP: indépendance, autonomie et responsabilité.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B5.2.1	Av, Agr	énumérer les principaux dangers relatifs à la sécurité alimentaire encourus dans la production et la manutention de produits alimentaires ; exposer les éléments de l'autocontrôle, respectivement d'un concept d'HACCP.	C2	x	x	x
B5.2.2	Av, Agr	décrire les principales règles d'hygiène applicables dans le travail avec des produits alimentaires.	C2		x	
B5.2.3	Av, Agr	expliquer les processus microbiologiques se déroulant durant l'entreposage de produits alimentaires.	C2		x	
B5.2.4	Av, Agr	énumérer les principaux processus de transformation et de conservation des produits alimentaires, et exposer leur importance.	C2		x	
B5.2.5	Av, Agr	mentionner les principales dispositions légales réglementant la sécurité et la commercialisation des aliments d'origine animale, et exposer leurs conséquences pour le producteur et pour celui qui pratique la vente directe.	C3		x	
B5.2.6	Av, Agr	mentionner les dispositions légales réglementant la commercialisation de produits bio et exposer leur importance.	C3		x	
B5.3	Valable pour AB, Agr	Objectif particulier Les professionnels pratiquent correctement la traite du point de vue professionnel et de la technique de travail. Ils utilisent la technique pour la collecte du lait dans les règles de l'art et mettent en œuvre des mesures pour maintenir et promouvoir la qualité du lait. <i>CMSP: techniques de travail et gestion du temps, stratégies d'information et de communication, autonomie et responsabilité.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B5.3.1	Agr	expliquer les aspects physiologiques de la formation du lait.	C2		x	
B5.3.2	Agr	préparer la vache laitière à la traite et pratiquer la traite dans les règles de l'art.	C3	x		
B5.3.3	Agr	expliquer les pièces constitutives et le fonctionnement d'une installation de traite.	C2	x		x
B5.3.4	Agr	nettoyer correctement une installation de traite, et exécuter les principaux travaux d'entretien.	C3	x	x	x
B5.3.5	Agr	pratiquer le test Schalm et en interpréter le résultat.	C4	x		
B5.3.6	Agr	expliquer les exigences de l'ordonnance sur l'assurance de qualité dans l'économie laitière.	C2		x	
B5.3.7	Agr	énumérer les critères des contrôles mensuels visant à assurer la qualité, les interpréter et en tirer des conclusions appropriées en les justifiant.	C5	x	x	
B5.3.8	Agr	énumérer les mesures ou les traitements à appliquer et les prescriptions en cas de mammites, et choisir ceux qui conviennent, en les justifiant.	C5	x	x	
B5.3.9	AB	énumérer les matières auxiliaires autorisées et interdites en production bio pour la traite, pour le nettoyage et la désinfection des installations de traite. Pratiquer correctement le nettoyage des installations de traite.	C3	x	x	

B6 Objectif général: Approfondir en production laitière, bovine ou porcine

Selon les régions, les exploitations agricoles sont très différentes sur le plan de la structure et des branches de production. Dans la production animale, les différences régionales sont si importantes que des connaissances spécifiques dans les différents domaines de la production laitière, de la production porcine et la production de viande bovine s'imposent pour l'exercice du métier.

En conséquence, les personnes en formation approfondissent leurs connaissances dans un domaine au minimum. En temps qu'employés qualifiés, elles exécutent différents travaux avec compétence et efficacité. Elles tiennent compte des spécificités régionales et des spécificités des exploitations (La garde du cheval, ainsi que la garde des petits ruminants sont offerts comme domaine à option séparé).

B6.1 Valable pour Objectif particulier

Agr Production laitière: Les professionnels pratiquent la garde, l'alimentation et l'élevage des vaches laitières en tenant compte des besoins de l'espèce et de la performance. Ils respectent les différents programmes et formes de production. Ils organisent leurs travaux de manière efficace et orientée au but tout en respectant les besoins des animaux.
CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, curiosité, esprit d'initiative.

Valable pour		Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B6.1.1	Agr	expliquer l'importance et l'évolution de la production laitière.	C2		x	
B6.1.2	Agr	vérifier un système d'élevage relativement à sa conformité aux dispositions de la protection des animaux et au confort des vaches et clarifier s'il est suffisant pour percevoir les contributions du programme éthologique.	C4	x	x	
B6.1.3	Agr	décrire les exigences posées à la production laitière par les transformateurs et les consommateurs.	C2		x	
B6.1.4	Agr	composer et utiliser des rations fourragères adaptées à l'espèce et à la performance pour les différentes catégories et classes d'âge de bétail, contrôler ces rations en se basant sur les performances et les observations et en déduire des mesures	C5	x	x	
B6.1.5	Agr	analyser et juger diverses laitières selon leur apparence extérieure quant à leur potentiel de rendement, leur durée d'exploitation, leur fertilité et leur aptitude à la mise-bas.	C6	x	x	
B6.1.6	Agr	sur la base du but d'élevage, subdiviser le troupeau en animaux d'élevage et de rente à l'aide des fiches de performance, des valeurs d'élevage, et des caractéristiques morphologiques et de performance.	C5	x	x	
B6.1.7	Agr	décrire les différentes possibilités de remonte et les méthodes d'élevage pour l'élevage laitier.	C4	x	x	
B6.1.8	Agr	juger le troupeau sur la base des nombres de cellules, de la fertilité et de la santé des onglons et proposer des mesures correctives.	C5	x	x	
B6.1.9	Agr	décrire les chances et les dangers des systèmes de paiement à la qualité et citer les canaux de commercialisation possibles.	C2	x	x	
B6.1.10	Agr	énumérer les principales organisations d'élevage et de commercialisation de l'économie laitière, et décrire leurs objectifs et leurs tâches.	C2	x	x	
B6.1.11	Agr	exposer les formes principales de commercialisation d'animaux d'élevage et de rente, et expliquer l'importance de la taxation du bétail.	C2		x	
B6.1.12	Agr	utiliser la méthode CH-TAX de taxation sur du bétail de boucherie vivant.	C3	x	x	

B6.2	Valable pour	Objectif particulier				
	Agr	Production de viande bovine: Les professionnels pratiquent la garde, l'alimentation et l'élevage des vaches allaitantes, respectivement des génisses à l'engrais, et des veaux d'engraissement, en tenant compte des besoins de l'espèce et de la performance. Ils respectent les différents programmes et formes de production. Ils organisent leurs travaux de manière efficace et orientée au but, tout en respectant les besoins des animaux. <i>CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, curiosité, esprit d'initiative.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B6.2.1	Agr	expliquer l'importance et l'évolution de la production de viande bovine.	C2		x	
B6.2.2	Agr	décrire diverses formes de production et d'engraissement, et les distinguer quant à leur adéquation à l'exploitation et au site.	C4	x	x	
B6.2.3	Agr	décrire les exigences que posent les transformateurs et les consommateurs à la production de viande bovine.	C2		x	
B6.2.4	Agr	composer, utiliser et évaluer des rations fourragères adaptées à l'espèce et à la performance pour diverses catégories et classes d'âge de bétail.	C5		x	
B6.2.5	Agr	énumérer les principales races bovines d'engraissement et leurs caractéristiques spécifiques, et juger leur adaptation aux différentes formes d'engraissement.	C6	x	x	
B6.2.6	Agr	nommer et analyser les objectifs et les résultats de croisements de races.	C4	x	x	
B6.2.7	Agr	différencier sur la base de leur apparence extérieure différents animaux d'engraissement quant à leur potentiel de performance et de qualité, et décrire l'ascendance et la valeur d'élevage chez des animaux élevés sous la mère.	C4	x	x	
B6.2.8	Agr	décrire les filières de remonte possibles et les méthodes d'élevage pour des animaux destinés à l'engraissement.	C2	x		
B6.2.9	Agr	exposer les principales formes de commercialisation de bétail d'élevage et de rente et expliquer l'importance de la taxation du bétail.	C2		x	
B6.2.10	Agr	exposer les chances et les dangers de la situation actuelle du marché de la viande bovine et énumérer les possibles canaux de commercialisation.	C2	x		
B6.2.11	Agr	décrire les principaux programmes de viande de marque.	C2		x	
B6.2.12	Agr	utiliser la taxation des carcasses CH-TAX et indiquer la qualité de la carcasse.	C3		x	
B6.2.13	Agr	déduire les facteurs influençant la qualité de la viande bovine.	C4	x	x	
B6.2.14	Agr	exposer les influences des diverses formes de production de viande bovine sur la rentabilité.	C2	x	x	
B6.2.15	Agr	énumérer les principales organisations d'élevage et de commercialisation dans la production de viande bovine, et décrire leurs objectifs et leurs tâches.	C2		x	
B6.3	Valable pour	Objectif particulier				
	Agr	Production porcine: Les professionnels pratiquent la garde, l'alimentation et l'élevage des porcs en tenant compte des besoins de l'espèce et de la performance. Ils respectent les différents programmes et formes de production. Ils organisent leurs travaux de manière efficace et orientée au but, tout en respectant les besoins des animaux. <i>CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, curiosité, esprit d'initiative.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B6.3.1	Agr	exposer l'importance et l'évolution de la production porcine.	C2	x		

B6.3.2	Agr	décrire et comparer les différentes formes de production, de méthode d'élevage et d'engraissement.	C4	x	x
B6.3.3	Agr	expliquer les exigences que les transformateurs et les consommateurs posent à la production de viande de porc.	C2		x
B6.3.4	Agr	établir, utiliser et évaluer des rations fourragères conformes à l'espèce et aux performances, pour les diverses catégories et classes d'âge d'animaux, et comparer les prix de production qui en découlent.	C5	x	x
B6.3.5	Agr	identifier les différentes races de porcs, citer et différencier leurs caractéristiques particulières.	C4	x	x
B6.3.6	Agr	décrire les objectifs et les résultats de croisements de races et d'autres méthodes de croisement. Ils peuvent faire usage du programme suisse de sélection et utiliser de manière adéquate des animaux issus de lignées maternelle ou paternelle.	C3	x	x
B6.3.7	Agr	évaluer des porcs quant à leur potentiel et leur qualité d'élevage et d'engraissement sur la base de leur apparence extérieure, et juger leur ascendance et l'estimation de leur valeur d'élevage.	C6	x	x
B6.3.8	Agr	décrire les filières possibles de remonte pour des animaux aptes à l'élevage et à l'exploitation de rente.	C2	x	
B6.3.9	Agr	exposer les chances et les dangers de la situation actuelle du marché et citer de possibles canaux de commercialisation.	C2	x	x
B6.3.10	Agr	décrire succinctement les principaux programmes de viande de marque.	C2		x
B6.3.11	Agr	citer les critères de paiement à la qualité et les effets sur la qualité de la viande de porc, ainsi que leur importance.	C2	x	x
B6.3.12	Agr	exposer les effets des différents types de production de viande de porc sur la rentabilité.	C2	x	x
B6.3.13	Agr	énumérer les organisations d'élevage et de commercialisation actives dans la production porcine et décrire leurs objectifs.	C2		x
B6.3.14	Agr	connaître et mettre en pratique les principales mesures permettant de maintenir en santé des troupeaux de porcs.	C3	x	x
B6.3.15	Agr	analyser et différencier les méthodes de détention, de gestion et de production.	C4		x
B6.3.16	Agr	expliquer les influences du climat de l'étable et de l'environnement sur les porcs et en maîtriser la conception.	C3	x	
B6.3.17	Agr	conduire de façon correcte les soins journalier du cheptel et constater les variations à la situation normale.	C4	x	
B6.3.18	Agr	pratiquer l'alimentation quotidienne des porcs et vérifier le bon fonctionnement des installations et du management de l'alimentation.	C4	x	
B6.3.19	Agr	reconnaître le rut et fixer le moment de l'insémination. Pratiquer l'insémination artificielle et le contrôle de gestation.	C4	x	
B6.3.20	Agr	préparer correctement les truies pour la mise bas, accompagner la mise bas, prendre les mesures nécessaires et soigner les porcelets conformément à leurs besoins.	C4	x	
B6.3.21	Agr	exécuter, de manière professionnelle et sûre, les travaux périodiques tels que sortir les fumiers, nettoyer et entretenir.	C3	x	
B6.3.22	Agr	nommer les mesures de nettoyage et de désinfections usuelles pour une porcherie. Exécuter ces mesures correctement en tenant compte de la protection de la santé.	C3	x	

B8		Objectif général: approfondir les connaissances en élevage d'animaux biologique (pour le domaine spécifique "production biologique")				
		La garde des animaux en agriculture biologique est d'une importance capitale pour les cycles, les structures, la palette des produits et la multifonctionnalité de l'exploitation. Dans les domaines de la détention des animaux, de l'alimentation et de l'élevage, les professionnels bio s'orientent aux nouvelles découvertes et aux prescriptions des différents labels bio et de l'ordonnance sur l'agriculture biologique.				
		Les personnes en formation comprennent la nature des différentes espèces animales et les traitent, dans leur travail, avec professionnalisme et assurance. Elles observent leurs besoins et y répondent consciencieusement.				
B8.1	Valable pour AB, AvB	Objectif particulier Les professionnels observent les animaux de manière appropriée et en déduisent les fondements de leur détention biologique et des soins afférents, et les mettent en application de manière techniquement correcte. <i>CMSP: autonomie et responsabilité, apprentissage tout au long de la vie.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B8.1.1	AvB, AB	décrire les organes spécialisés et le comportement particulier à l'espèce des bovins, des porcs et de la volaille et en déduire les systèmes adaptés de stabulation et de détention.	C5	x	x	
B8.1.2	AB	décrire les diverses races bovines utilisées en agriculture bio et, en rapport avec leurs caractéristiques, leurs besoins respectifs quant aux systèmes de détention.	C2		x	
B8.1.3	AB	décrire les exigences particulières de l'élevage et de la détention de vaches laitières en agriculture biologique.	C2	x		
B8.1.4	AB	exposer les possibilités ainsi que les avantages et les inconvénients d'un élevage de veaux sous la mère.	C2	x		
B8.1.5	AB	se comporter correctement avec des vaches portant des cornes dans une stabulation libre.	C3	x	x	
B8.1.6	AvB, AB	montrer les relations entre l'homme et les animaux dans l'engraissement, la production laitière, la détention de volailles et de porcs en production biologique, et expliquer leurs particularités sur la base de quelques exemples.	C2	x	x	
B8.2	Valable pour AB, AvB	Objectif particulier Les professionnels observent les animaux de manière attentive et reconnaissent s'ils sont en bonne santé. Ils expliquent de manière fondée la façon dont la santé du bétail peut être maintenue et promue dans une exploitation biologique. <i>CMSP: curiosité, esprit d'initiative, stratégies d'information et de communication.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B8.2.1	AvB, AB	constituer une pharmacie d'étable bio à base des 10 principaux médicaments homéopathiques et végétaux, et l'utiliser de manière fondée en cas de besoin.	C5	x		
B8.2.2	AvB, AB	citer les principales plantes médicinales servant à la fabrication de produits de traitement pour les soins aux animaux en exploitation biologique, fabriquer deux produits de traitement à base de plantes médicinales et les utiliser en cas de besoin.	C5	x	x	
B8.2.3	AB	exposer les possibilités de minimiser l'utilisation d'antibiotiques dans la détention de vaches laitières en exploitation bio et les mettre en application de manière ciblée.	C3	x	x	
B8.2.4	AvB, AB	exposer les possibilités de minimiser l'utilisation de produits de lutte contre les parasites chez les animaux de rente et les mettre en application.	C3	x	x	

B8.3	Valable pour AB, AvB	Objectif particulier Les professionnels comprennent les principes de l'affouragement bio et les appliquent de manière responsable et techniquement correcte dans l'exploitation. <i>CMSP: stratégies d'information et de communication, approche et action interdisciplinaires axées sur les processus.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B8.3.1	AvB, AB	présenter les principaux éléments chimiques des fourrages selon leurs propriétés et leurs effets.	C2		x	
B8.3.2	AvB, AB	expliquer l'importance de diverses parties des plantes pour l'affouragement des différentes espèces animales et les utiliser en conséquence.	C3		x	
B8.3.3	AvB, AB	présenter les possibilités d'auto approvisionnement et d'adaptation au site de l'affouragement des ruminants, des porcs et des volailles dans l'exploitation bio.	C2		x	
B8.3.4	AvB, AB	préparer et utiliser dans l'exploitation bio des aliments complémentaires et d'appoint de sa propre fabrication.	C3	x	x	
B8.3.5	AvB, AB	expliquer la concurrence existant entre l'alimentation humaine et celle des animaux et exposer la manière dont elle peut être minimisée.	C2		x	
B8.4	Valable pour AB, AvB	Objectif particulier Les professionnels reconnaissent l'importance des principes de base de l'élevage bio et les mettent en pratique sur l'exploitation de manière conséquente et fondée. <i>CMSP: apprentissage tout au long de la vie, stratégies d'information et de communication.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B8.4.1	AvB, AB	décrire différents modes d'hérédité et les expliquer.	C2	x	x	
B8.4.2	AB	expliquer la sélection de lignées sur la base de l'arbre généalogique de 3 vaches issues de l'élevage de lignée d'une exploitation bio.	C2		x	
B8.4.3	AB	éduquer un jeune taureau reproducteur et expliquer sa détention professionnellement correcte et sûre.	C5	x		
B8.4.4	AB	exposer la différence entre le choix d'un taureau (ou d'un verrat) d'insémination artificielle et le choix d'un taureau (ou d'un verrat) de saillie naturelle pour son propre troupeau bio.	C2	x	x	
B8.4.5	AvB, AB	exposer les possibilités et les limites de la sélection de volailles à deux fins.	C2		x	
B8.4.6	AvB, AB	exposer les possibilités et les limites de l'augmentation de la durée d'exploitation de poules pondeuses bio.	C2		x	
B8.5	Valable pour AB, AvB	Objectif particulier Les professionnels sont conscients des exigences particulières de la commercialisation et de la qualité des produits alimentaires bio, et les appliquent dans la mise au marché. <i>CMSP: techniques de créativité, résolution de problèmes.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
B8.5.1	AvB, AB	préparer et présenter correctement des produits animaux pour la vente directe.	C5	x		
B8.5.2	AB	décrire la structure et l'organisation du commerce du lait bio en Suisse.	C2		x	
B8.5.3	AvB, AB	exposer les possibilités de commercialisation de viande de boeuf et de veau bio, de viande de porc bio, de viande de volaille bio et d'oeufs bio.	C2		x	
B8.5.4	AvB, AB	expliquer, à l'exemple de divers produits animaux, les différences quant aux lignes directrices et aux canaux de commercialisation entre les différents labels bio en Suisse et en Europe.	C2	x	x	

D. Domaine de compétence: Mécanisation et installations

D1 Objectif général: Utiliser correctement les matériaux

Les matériaux, spécialement le métal et le bois, sont importants sur les exploitations. Pour des raisons économiques, les exploitations doivent maintenir les coûts aussi bas que possible pour les réparations, les rénovations et nouvelles constructions.

Les personnes en formation doivent apprendre à utiliser de manière économique et ciblée les matériaux pour la réparation des machines et des bâtiments. Ils apprennent à utiliser les appareils et les outils de manière professionnelle et respectueuse de l'environnement et à effectuer l'entretien et le service ainsi que de simples réparations, conformément aux instructions.

D1.1 Valable pour Objectif particulier

Agr, Ar, Av,
Ca, Ma, Vi

Lors de la réparation de machines et de bâtiments, les professionnels utilisent les matériaux et matières auxiliaires adéquats, et choisissent les procédés de travail appropriés.

CMSP: Techniques de travail et gestion du temps, résolution de problèmes, stratégies d'information et de communication.

Valable pour		Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
D1.1.1	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	décrire un atelier d'exploitation et son équipement de base, comprenant les appareils et outils principaux.	C2	x	x	
D1.1.2	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	décrire des matériaux importants, montrer des possibilités de réparation, et évacuer correctement les matériaux.	C3	x	x	
D1.1.3	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	décrire les composants de machines, tels qu'entraînements à chaînes ou à courroies, arbres, ressorts, vis.	C2	x	x	
D1.1.4	Ma, Av, Agr, Vi	montrer les principales essences de bois, leurs propriétés et leurs possibilités d'utilisation.	C2	x	x	
D1.2 Valable pour		Objectif particulier				
Agr, Ar, Av, Ca, Ma, Vi		Les professionnels utilisent de manière compétente les outils et appareils disponibles dans l'atelier d'exploitation.				
		<i>CMSP: résolution de problèmes, indépendance</i>				
Valable pour		Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
D1.2.1	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	appliquer les mesures de sécurité et de protection de l'environnement lors du travail en atelier.	C3	x	x	
D1.2.2	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	exécuter de manière autonome de simples travaux de soudure, et mentionner les dangers possibles.	C3	x	x	
D1.2.3	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	selon un plan, usiner et construire des pièces simples en acier.	C3	x	x	
D1.2.4	Av, Agr, Vi	construire des pièces en bois, selon un plan ou une maquette.	C3	x	x	
D1.3 Valable pour		Objectif particulier				
Agr, Ar, Av, Ca, Ma, Vi		Les professionnels exécutent de manière autonome et consciencieuse des travaux d'entretien et de simples réparations sur les tracteurs, mono axes, machines et équipements.				
		<i>CMSP: résolution de problèmes, apprentissage tout au long de la vie, curiosité, esprit d'initiative</i>				
Valable pour		Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
D1.3.1	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	assurer l'entretien et les réparations simples sur les machines et équipements.	C3	x	x	
D1.3.2	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	exécuter les travaux de service sur les véhicules de l'exploitation, conformément au mode d'emploi.	C3	x		
D1.3.3	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	exécuter des réparations simples sur des installations selon les instructions.	C3		x	
D1.3.4	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	appliquer des mesures de protection et de conservation sur les matériaux de construction et d'aménagement.	C3	x	x	

D2	Objectif général: Régler et entretenir les machines et équipements					
	L'utilisation correcte de machines et d'équipements appropriés facilite le travail quotidien et accroît la productivité. Ils représentent des investissements élevés, ce qui nécessite une utilisation correcte et un entretien régulier. Le CFC permet, conformément à l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim), l'utilisation d'une pompe à traiter.					
	En conséquence, les personnes en formation doivent être sensibilisées aux machines et outils de leur domaine d'activité, afin d'être aptes à les utiliser correctement. Ils apprennent à entretenir de manière exemplaire ces machines et outils, afin de contribuer à une utilisation écologique et sûre.					
D2.1	Valable pour	Objectif particulier				
	Agr, Ar, Av, Ca, Ma, Vi	En utilisant les machines et équipements, les professionnels sont conscients des lois de la physique. Ils évitent ainsi dégâts et accidents et ils obtiennent une bonne qualité de travail.				
		<i>CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, stratégies d'information et de communication</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
D2.1.1	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	expliquer les grandeurs et unités physiques suivantes, avec exemples d'application: masse volumique, masse, vitesse, accélération, force, moment de force, travail, énergie, puissance, rendement.	C2		x	
D2.1.2	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	expliquer la loi des leviers, le palan et les transmissions (courroies, roues dentées), avec exemples d'application pratique.	C2		x	
D2.1.4	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	en hydraulique, décrire les relations entre pression, débit, diamètre des cylindres et vitesse de travail.	C2	x	x	
D2.1.5	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	expliquer les termes suivants en l'électricité: tension, intensité de courant, puissance, courant alternatif et continu; commenter les mesures de sécurité en relation avec le courant électrique.	C2	x	x	
D2.1.6	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer les lois concernant la stabilité, la résistance au roulement, le frottement et le patinage, et en évaluer les conséquences et dangers en pratique.	C4	x	x	
D2.2	Valable pour	Objectif particulier				
	Agr, Ar, Av, Ca, Ma, Vi	Les professionnels évaluent les combustibles, carburants et lubrifiants selon leurs particularités, et les utilisent d'une manière appropriée.				
		<i>CMSP: pensée systémique, autonomie et responsabilité</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
D2.2.1	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	reconnaître les différents types de moteur, et leur attribuer le combustible correspondant (essence, diesel).	C2	x	x	
D2.2.2	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	énumérer les fonctions des huiles pour moteurs, engrenages et systèmes hydrauliques, ainsi que des graisses lubrifiantes, et expliquer les classes de viscosité et de qualité.	C2		x	
D2.2.3	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	expliquer les conséquences de lubrification et d'entretien insuffisants ou défectueux.	C2		x	
D2.2.4	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	stocker correctement les lubrifiants et les carburants, les utiliser en préservant les ressources et les éliminer de façon appropriée.	C3	x	x	
D2.2.5	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	décrire les avantages à utiliser de l'essence alkylée pour les tondeuses, les tronçonneuses, etc. et les mettre en pratique.	C3	x	x	
D2.3	Valable pour	Objectif particulier				
	Agr, Ar, Av, Ca, Ma, Vi	Les professionnels connaissent les fonctions et particularités des principaux organes des véhicules et machines, et les utilisent dans leur travail de manière adéquate et consciencieuse.				
		<i>CMSP: pensée systémique, indépendance, apprentissage tout au long de la vie</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
D2.3.1	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	décrire la conception et les fonctions des différents moteurs à combustion (2 temps, 4 temps, moteur à essence ou diesel).	C2		x	

D2.3.2	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	distinguer et entretenir correctement les différents types de filtres à air.	C3	x	x		
D2.3.3	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	distinguer et entretenir correctement les refroidissements à air ou à eau des moteurs.	C3	x	x		
D2.3.4	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer sur les moteurs les différents systèmes de combustibles, ainsi que le traitement des gaz d'échappement, et les entretenir correctement.	C3		x		
D2.3.5	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	procéder à de simples dépannages sur l'allumage et le carburateur des moteurs, et ventiler le système diesel.	C3	x	x		
D2.3.6	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	à l'aide d'un poster ou d'une maquette, expliquer la conception et les fonctions des éléments suivants: embrayage, engrenage, essieu arrière et différentiel, pneumatiques, hydraulique, freins, équipement électrique.	C2		x		
D2.3.7	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer les relations entre pneumatiques et pression de gonflage au sujet de la protection du sol, de la charge, de l'usure et de la sécurité.	C2	x	x		
D2.3.8	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer et régler correctement le système hydraulique à 3 points en relation avec les machines portées.	C3	x	x		
D2.4	Valable pour Agr, Ar, Av, Ca, Ma, Vi	Objectif particulier Les professionnels évaluent correctement les coûts et les avantages économiques des machines et installations techniques. <i>CMSP: stratégies d'information et de communication, pensée systémique, curiosité, esprit d'initiative</i>					
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI	
D2.4.1	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	établir de simples estimations des frais pour des machines et équipements d'après les documents de référence d'Agroscope Reckenholz-Tänikon ART.	C3		x		
D2.4.2	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	énumérer des mesures importantes servant à réduire les frais d'utilisation des machines et à assurer leur efficacité énergétique.	C1		x		
D2.4.3	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	décrire, calculer et comparer des procédés de mécanisation simples.	C4		x		
D2.4.4	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	expliquer les possibilités de l'utilisation en commun des machines, avec avantages et inconvénients.	C2		x		
D2.5	Valable pour Agr, Ar, Av, Ma, Vi	Objectif particulier Les professionnels engagent de manière compétente les véhicules à moteur et les machines servant à l'exploitation du domaine, en tenant compte des aspects techniques de sécurité. <i>CMSP: techniques de travail et gestion du temps, indépendance, autonomie et responsabilité</i>					
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI	
D2.5.1	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer les dispositions importantes de la Loi sur la circulation routière concernant la conduite de véhicules, machines et équipements agricoles.	C2	x	x	x	
D2.5.2	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	conduire et manipuler en toute sécurité les véhicules à moteur de l'exploitation.	C3	x		x	
D2.5.3	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	utiliser les véhicules à moteur de manière efficace sur le plan énergétique (conduite écologique, conduite lors du labourage, de l'utilisation de la prise de force et de trajets sur la route).	C3	x	x	x	
D2.5.4	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	reconnaître les différents types de prise de force, et expliquer les fonctions des embrayages à friction, à cames et à boulon de sécurité, des cardans à roue libre et à grand angle.	C2	x	x		
D2.5.5	Ma, Av, Agr, Vi	distinguer les différents systèmes de freinage sur les trains routiers selon leur construction, énumérer les principaux avantages et inconvénients des différents systèmes, et les utiliser correctement.	C3	x	x		

D2.5.6	Ma, Agr, Ar, Vi	distinguer les équipements pour le travail de la terre, s'en servir correctement, et, pour les équipements reliés à la prise de force, expliquer les relations entre vitesse de travail, vitesse d'avancement et intensité de travail.	C3	x		x
D2.5.7	Ma, Agr	distinguer les différents types de semoirs, régler correctement et surveiller la quantité de semis, procéder à d'autres réglages importants, et les vérifier.	C4	x		x
D2.5.9	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	décrire les machines et équipements pour l'épandage d'engrais (de ferme et minéraux), les régler et les utiliser correctement.	C3	x		x
D2.5.10	Ma, Av, Agr, Vi	pour l'épandage d'engrais (de ferme et minéraux), expliquer comment obtenir la quantité d'épandage exacte par unité de surface (table d'épandage resp. Débit largeur d'épandage vitesse d'avancement).	C2	x		x
D2.5.12	Agr	distinguer les machines pour la production fourragère, évaluer leurs performances et la qualité du travail, les régler et utiliser correctement.	C6	x		x
D2.6	Valable pour Agr, Ar, Ma, Vi	Objectif particulier Les professionnels utilisent correctement les pompes à traitements, à l'aide du mode d'emploi. <i>CMSP: pensée systémique, autonomie et responsabilité, indépendance</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
D2.6.1	Ma, Agr, Ar, Vi	expliquer la conception et le fonctionnement d'une pompe à traitements.	C2	x		x
D2.6.2	Ma, Agr, Ar, Vi	etalonner avec précision la vitesse d'avancement du tracteur.	C3	x		x
D2.6.3	Ma, Agr, Ar, Vi	expliquer les relations entre pression, quantité d'application et taille des gouttelettes sur les buses.	C2			x
D2.6.4	Ma, Agr, Ar, Vi	régler correctement la pression en relation avec la dimension des buses, la vitesse d'avancement et la quantité par ha.	C3	x		x
D2.6.5	Ma, Agr, Ar, Vi	déterminer la quantité émise par les buses et en calculer la quantité par hectare.	C3	x		x
D2.6.6	Ma, Agr, Ar, Vi	calculer la quantité par ha et la concentration correcte de la bouillie.	C3	x		x
D2.6.7	Ma, Agr, Ar, Vi	nettoyer selon les règles de l'art la pompe et les filtres, évacuer les volumes résiduels et l'eau de rinçage conformément aux prescriptions.	C3	x		x
D2.6.8	Ma, Agr, Ar, Vi	expliquer et mettre en oeuvre les prescriptions concernant le maniement et l'utilisation de produits phytosanitaires.	C3	x		x
D2.6.9	Ma, Agr, Ar, Vi	effectuer correctement la maintenance et l'hivernage des pulvérisateurs de produits phytosanitaires.	C3	x		x
D3		Objectif général: Exploiter et entretenir les bâtiments et les installations Les bâtiments et installations techniques contribuent à améliorer la production des points de vue qualitatif et quantitatif, et à faciliter les travaux. C'est pourquoi les personnes en formation sont familiarisées aux bâtiments, installations et équipements de leur domaine d'activité. Elles doivent apprendre à les concevoir et les entretenir de manière exemplaire, afin d'en assurer l'utilisation rationnelle d'un point de vue économique et écologique.				
D3.1	Valable pour Agr, Ar, Av, Ma, Vi	Objectif particulier Les professionnels assurent de simples réparations et l'entretien des bâtiments et installations, et collaborent aux projets de constructions. (Voir aussi objectif particulier D1.3). <i>CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, curiosité et esprit d'initiative.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
D3.1.1	Ma, Av, Agr, Vi	exécuter des travaux de réparation simples de maçonnerie (p. ex.Reboucher un trou et crépir).	C3	x	x	

D3.1.2	Ma, Av, Agr, Vi	exécuter des travaux de réparation simples sur des constructions en bois.	C3	x		
D3.1.4	Ma, Av, Agr, Vi	nommer les qualités des principaux matériaux de construction.	C1	x		
D3.1.5	Ma, Av, Agr, Vi	distinguer les différentes qualités de béton et nommer leurs domaines d'utilisation.	C2	x		
D3.1.6	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer les bases de l'isolation thermique et des techniques d'isolation.	C2	x		
D3.2	Valable pour Agr, Ar, Av, Ca, Ma, Vi	Objectif particulier Les professionnels utilisent correctement les équipements, les installations techniques et les appareils électriques et exécutent, dans les règles de l'art, les travaux d'entretien selon les modes d'emploi. <i>CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, apprentissage tout au long de la vie</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
D3.2.1	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	utiliser et entretenir les installations électromécaniques de l'exploitation.	C3	x	x	
D3.2.2	Ma, Av, Agr, Ar, Ca	expliquer et comparer des installations de mécanisation intérieure.	C4		x	
D3.2.3	Av, Agr	se servir correctement d'équipements particuliers à l'exploitation (griffe à foin, soufflerie avec distribution, installations de traite, systèmes d'évacuation du fumier etc.).	C3	x		
D4		Objectif général: Assurer la sécurité au travail et la protection de la santé. La santé, l'absence d'accidents et un environnement intact sont dans l'intérêt des employés et de l'employeur, car la qualité de vie et la productivité du travail sont ainsi améliorées. De plus, ils permettent de diminuer les coûts externes pour les personnes concernées, pour les entreprises et la société. Les personnes en formation sont conscientes des risques principaux que comporte leur environnement professionnel et de loisir. Ils apprennent et appliquent les directives de la sécurité au travail et de la loi sur la protection de la santé, conformément aux bases de la prévention et ils tiennent compte des aspects de l'environnement.				
D4.1	Valable pour Agr, Ar, Av, Ca, Ma, Vi	Objectif particulier Les professionnels utilisent les véhicules, machines, appareils et installations de manière sûre et conforme aux prescriptions, et entretiennent constamment les équipements en relation avec la sécurité sur les machines. <i>CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, indépendance.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
D4.1.1	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	énoncer les mesures pour la sécurité et la protection de la santé des personnes en formation.	C2	x		
D4.1.2	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	mettre en oeuvre, au quotidien, les réglementations relatives à la sécurité pour les machines, les outils et les installations.	C3	x	x	x
D4.1.3	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	reconnaître les dangers potentiels résultant de l'utilisation des machines, appareils et équipements, et éviter les accidents par des mesures appropriées.	C4	x		x
D4.1.4	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	entretenir l'éclairage et les plaques de signalisation des véhicules en vue de leur engagement dans la circulation routière.	C3	x	x	x
D4.1.5	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	se servir correctement des machines et montrer le comportement à avoir dans des situations de danger d'accident accru.	C3	x	x	x
D4.1.6	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	prendre les mesures appropriées pour éviter les chutes dans l'exploitation.	C3	x	x	
D4.1.7	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	reconnaître les détériorations dans les installations électriques, et prendre les mesures appropriées pour leur remise en état.	C4	x	x	
D4.1.8	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	montrer comment il faut porter les premiers secours en cas d'accident, en utilisant les moyens adéquats.	C2	x	x	x
D4.1.9	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	utiliser et entreposer les machines et accessoires de manière à ne pas mettre en danger des tiers.	C3	x	x	

D4.1.10	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	maintenir en bon état les indications de danger sur les installations.	C3	x	x		
D4.1.11	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	utiliser dans l'exploitation les moyens d'assistance pour porter secours en cas d'urgence.	C3	x	x		
D4.2	Valable pour Agr, Ar, Av, Ca, Ma, Vi	Objectif particulier Les professionnels prennent des mesures afin d'éviter les accidents et les intoxications des personnes et des animaux. Ils protègent l'environnement contre les influences néfastes. <i>CMSP: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, indépendance</i>					
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI	
D4.2.1	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	éviter les risques d'accidents grâce à un bon ordre dans leur environnement de travail.	C3	x	x		
D4.2.2	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	évaluer correctement le danger des gaz dans les fosses à purin, les silos, ou ceux produits lors de travaux de soudure et de processus de fermentation. Prendre les mesures adéquates pour éviter les accidents.	C5	x	x	x	
D4.2.3	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	appliquer dans leur travail les prescriptions concernant les substances chimiques et autres substances dangereuses.	C3	x	x		
D4.2.4	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	évaluer les dangers de substances à l'aide des inscriptions et feuillets accompagnant les emballages, et observer les précautions indiquées lors de leur utilisation.	C5	x	x	x	
D4.2.5	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	entreposer correctement les substances dangereuses à des endroits appropriés.	C3	x	x	x	
D4.2.6	Av, Agr	évaluer les risques d'accidents possibles lors du contact avec des animaux, et les prévenir à l'aide de mesures adéquates.	C3	x	x	x	
D4.2.7	Av, Agr	reconnaître et éviter les risques de blessures chez les animaux.	C4	x		x	
D4.2.8	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	reconnaître les risques d'accidents pour les enfants dans l'environnement professionnel, et prendre les mesures adéquates.	C5	x			
D4.2.9	Av, Agr, Ar, Vi	éviter par des mesures appropriées les dangers que l'exploitation pourrait causer à la circulation routière (p.ex. Tailler les plantes près des carrefours, mener en sécurité les animaux sur la route etc.).	C3	x	x	x	
D4.2.10	Agr	installer correctement les clôtures, de manière à ne mettre en danger ni les personnes ni les animaux.	C3	x			
D4.3	Valable pour Agr, Ar, Vi	Objectif particulier Les professionnels évaluent correctement les dangers lors de l'utilisation de la tronçonneuse et de l'outillage forestier. Ils déterminent les travaux qu'ils peuvent effectuer eux-mêmes grâce à leur équipement et à leur formation et ceux qui doivent être effectués par des professionnels. <i>CMSP: Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, indépendance, techniques de travail et gestion du temps</i>					
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI	
D4.3.1	Agr, Ar, Vi	évaluer correctement les dangers liés au maniement de la tronçonneuse.	C3	x		x	
D4.3.2	Agr, Ar, Vi	entretenir correctement la tronçonneuse et les autres outils, afin de prévenir les accidents (voir 4.1.).	C3	x		x	
D4.3.3	Agr, Ar, Vi	utiliser correctement les diverses parties de l'équipement personnel de protection.	C3	x		x	

D4.4		Valable pour	Objectif particulier				
		Agr, Ar, Av, Ca, Ma, Vi	Pour leur travail, les professionnels utilisent systématiquement les équipements de protection personnels; pour sauvegarder leur santé, ils observent les principes ergonomiques afin d'éviter les impacts néfastes sur la santé. <i>CMSP: Indépendance, autonomie et responsabilité</i>				
		Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
D4.4.1	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi		entretenir et entreposer correctement les équipements de protection, et assurer qu'ils soient disponibles à tout instant.	C3	x	x	x
D4.4.2	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi		à l'aide des modes d'emploi, utiliser correctement les équipements de protection.	C3	x	x	x
D4.4.3	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi		reconnaître les dangers pour la santé des expositions à la poussière, nommer les conséquences et prendre les mesures de protection à l'aide de matériel approprié.	C4	x	x	x
D4.4.4	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi		dans les situations de manque d'oxygène, en particulier lors de l'accès à des silos, aux citernes à fermentation, des locaux à atmosphère conditionnée et des fosses à purin, utiliser correctement les appareils de ventilation.	C3	x	x	x
D4.4.5	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi		lors de travaux de soudure, lors de l'emploi de scies, de ponceuses ou outils pour le travail sur pierre, protéger les yeux par les moyens appropriés (lunettes, etc.).	C3	x	x	x
D4.4.6	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi		connaître les conséquences nuisibles du bruit et prendre les mesures appropriées pour la protection de l'ouïe lors de travaux bruyants.	C3	x	x	x
D4.4.7	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi		utiliser les habits et équipements protecteurs lors du travail avec des produits chimiques.	C3	x	x	x
D4.4.8	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi		évaluer les dangers concernant les mains, les pieds et d'autres parties du corps face à des lésions mécaniques, et les protéger à l'aide de gants, chaussures et habits de travail appropriés.	C4	x	x	x
D4.4.9	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi		appliquer les principes des mouvements ergonomiques corrects pour lever, porter et poser des charges.	C3	x	x	x
D4.4.10	Ma, Av, Agr, Ar, Vi		connaître les dangers pour la santé dus à une exposition au soleil, au froid et à la chaleur. Prendre des mesures appropriées.	C4	x	x	x

E. Domaine de compétence: Environnement de travail

E1 Objectif général: Comprendre les liens de l'économie d'entreprise, de la politique, du droit et de la nature dans l'environnement de travail.

L'activité des professionnels se déroule dans un système complexe et elle est influencée par les interactions de ses partenaires. Les attentes de la société envers la branche sont élevées et soutenues. Le domaine d'activité est soumis à une pression économique et écologique constante.

C'est pourquoi les apprenants sont sensibilisés à l'organisation de l'entreprise ainsi qu'à l'environnement économique, juridique, politique et écologique qui influence son fonctionnement. Ils sont en mesure d'apprécier leur propre position au sein de ce système et de prendre des décisions en conséquence. La compréhension générale de l'environnement de travail, la réflexion personnelle et l'exécution des tâches administratives qui y sont rattachées, sont des conditions indispensables à l'exercice de la profession.

E1.1 Valable pour Objectif particulier

Agr, Ar, Av, Ca, Ma, Vi Les professionnels reconnaissent l'importance de la durabilité dans les domaines économique, écologique et social.

CMSP: Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, pensée systémique, autonomie et responsabilité

Valable pour **Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...** EC EF EP CI

E1.1.1 Ma, Av, Agr, Ar, Vi expliquer les trois domaines de la durabilité (économique, écologique, social) et leur lien avec l'entreprise. C2 x x

E1.1.2 Ma, Av, Agr, Ar, Vi reconnaître les problèmes environnementaux actuels concernant l'air, le sol, l'eau, la biodiversité (diversité des espèces) et le génie génétique, de se forger une opinion et de la justifier. C5 x

E1.1.3 Ma, Av, Agr, Ar, Vi reconnaître les différents aspects de la qualité de vie. C5 x x

E1.1.4 Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi décrire des opérations de travail routinières et de formuler des propositions d'amélioration de ces opérations. C5 x

E1.2 Valable pour Objectif particulier

Agr, Ar, Av, Ca, Ma, Vi Les professionnels comprennent la situation financière de l'entreprise.

CMSP: Technique de travail et gestion du temps, stratégie d'information et de communication, apprentissage tout au long de la vie, autonomie et responsabilité

Valable pour **Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...** EC EF EP CI

E1.2.1 Ma, Av, Agr, Ar, Vi récolter, classer et traiter les données comptables de base de l'entreprise (journal, inventaire, mouvements internes et externes). C3 x x

E1.2.2 Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi expliquer, en des termes simples, les principes du bilan, des mouvements monétaires et du compte de résultats. C2 x

E1.2.3 Ma, Av, Agr, Ar, Vi préparer et livrer les données nécessaires au bouclage de la comptabilité de l'entreprise. C3 x x

E1.2.4 Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi établir les bulletins de livraison, les factures simples et d'en contrôler le recouvrement. C3 x x

E1.2.5 Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi contrôler les relevés et les extraits de compte. C4 x

E1.2.6 Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi organiser leur courrier systématiquement. C5 x x

E1.3 Valable pour Objectif particulier

Agr, Ar, Av, Ca, Ma, Vi Les professionnels connaissent la situation économique et financière de l'entreprise et prennent des mesures sur la base de ces données.

CMSP: Technique de travail et gestion du temps, stratégie d'information et de communication, apprentissage tout au long de la vie, autonomie et responsabilité

Valable pour **Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...** EC EF EP CI

E1.3.1 Ma, Av, Agr, Ar, Vi attribuer les prestations et les charges spécifiques aux différents secteurs de production. C2 x

E1.3.2 Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi expliquer correctement les principaux résultats de branche sur la base des résultats de la comptabilité de l'entreprise. C2 x

E1.3.3	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	comparer les résultats comptables de l'entreprise avec les résultats de la branche.	C4	x		
E1.3.4	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	déterminer la marge brute pour un produit ou une prestation de l'entreprise sur la base des données fournies par l'entreprise et de l'évaluer en se servant de chiffres comparatifs.	C5	x	x	
E1.4	Valable pour Agr, Ar, Av, Ca, Ma, Vi	Objectif particulier Les professionnels font une évaluation d'un changement simple dans l'entreprise. <i>CMSP: pensée systémique, autonomie et responsabilité, stratégies d'information et de communication</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
E1.4.1	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	décrire les réflexions qui mènent à la décision d'effectuer ou non un investissement simple.	C2		x	
E1.4.2	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	calculer les coûts d'un investissement simple.	C3		x	
E1.4.3	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	formuler les exigences pour une offre et de vérifier et comparer diverses offres.	C4	x	x	
E1.4.4	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	calculer le financement et la supportabilité d'un projet d'investissement simple et d'en estimer l'impact économique.	C5		x	
E1.4.5	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités de financement d'un investissement.	C2		x	
E1.4.6	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	effectuer un calcul simple de variantes.	C3		x	
E1.5	Valable pour Agr, Ar, Av, Ma, Vi	Objectif particulier Les professionnels reconnaissent l'importance de la production biologique comme alternative à la production conventionnelle. Ils connaissent les points communs et les différences entre les méthodes de production biologique et les incluent en connaissance de cause dans leurs réflexions. <i>CMSP: Pensée systémique, techniques créatives, produire de manière responsable, apprentissage tout au long de la vie</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
E1.5.1	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer l'historique des modes de production biologique.	C2		x	
E1.5.2	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	comparer les différentes méthodes de production biologique et démontrer les différences (bio fédéral, bio-organique, bio-dynamique).	C4		x	
E1.5.3	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	démontrer en s'appuyant sur des exemples concrets les avantages des cycles fermés sur l'exploitation.	C2		x	
E1.5.4	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	décrire les différents objectifs de l'utilisation des préparats et d'autres auxiliaires biologiques.	C2		x	
E1.6	Valable pour Agr, Ar, Av, Ca, Ma, Vi	Objectif particulier Les professionnels reconnaissent le lien existant entre l'entreprise et l'environnement politique et social. Ils comprennent les processus de décision de la profession, en connaissent les principaux acteurs, en évaluent l'impact sur l'entreprise et agissent en conséquence dans leur pratique professionnelle quotidienne. <i>CMSP: Pensée systémique, autonomie et responsabilités, capacité à communiquer</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
E1.6.1	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	expliquer à un collègue les tâches de la profession conformément à la constitution fédérale en s'appuyant sur des exemples concrets de leur environnement professionnel.	C2		x	
E1.6.2	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	expliquer à un collègue quels pourraient être les impacts des mesures de la politique agricole sur leur environnement professionnel.	C2		x	
E1.6.3	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	décrire les principaux acteurs qui marquent la politique de la profession et de montrer leur influence sur celle-ci.	C2		x	

E1.6.4	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	expliquer le développement historique de la politique de la profession à un collègue, de se forger leur propre opinion sur la politique agricole et de la justifier.	C4	x		
E1.6.5	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	expliquer à des personnes qui ne sont pas du métier les différentes fonctions de la branche (économiques, sociales, environnementales).	C2		x	
E1.6.6	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	montrer au quotidien des comportements donnant une image positive de la profession.	C5	x		
E1.6.7	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer les relations entre la gestion des données de l'entreprise et le droit à l'obtention des paiements directs et autres soutiens étatiques.	C2		x	
E1.7	Valable pour Agr, Ar, Av, Ca, Ma, Vi	Objectif particulier Les professionnels connaissent les dispositions importantes de la législation sur l'agriculture et sur les denrées alimentaires et agissent de manière adéquate. <i>CMSP: Pensée systémique, stratégies d'information et de communication, résolution de problèmes</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
E1.7.1	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	remplir avec justesse et précision les différents documents et de les transmettre aux services compétents.	C3	x		
E1.7.2	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	rechercher les ordonnances pertinentes pour la branche.	C3		x	
E1.7.3	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	appliquer les dispositions de la législation sur les denrées alimentaires dans son activité professionnelle.	C3	x	x	
E1.7.4	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	expliquer l'utilité de la traçabilité.	C2		x	
E1.7.5	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	identifier les partenaires qui sont co-responsables de l'application de la politique agricole.	C2		x	
E1.8	Valable pour Agr, Ar, Av, Ma, Vi	Objectif particulier Les professionnels sont conscients de l'importance et des particularités du transfert du patrimoine. Dans leur travail quotidien, ils prennent en considération les dispositions juridiques et économiques y relatives. Ils en mesurent l'impact sur l'entreprise et sur leur situation personnelle. <i>CMSP: Résolution des problèmes</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
E1.8.1	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer avec des mots simples les différentes étapes et possibilités de reprise d'entreprise (voir aussi E1.12.2).	C2		x	
E1.8.2	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer, avec des termes simples, les principaux points à régler ou à négocier lors de la reprise d'une entreprise.	C2		x	
E1.8.3	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	analyser leur situation personnelle dans l'organisation de l'entreprise (forme contractuelle, fonctions, responsabilité, salaire).	C4	x	x	
E1.8.4	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer avec des termes simples les points principaux de la loi sur le bail à ferme agricole et de les identifier dans un contrat de bail.	C4		x	
E1.8.5	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer avec des termes simples les principales règles du droit foncier rural (LDFR) et leurs conséquences sur la reprise d'une entreprise ou d'une parcelle.	C2		x	
E1.8.6	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	expliquer la valeur vénale, la valeur de rendement et la valeur comptable de l'entreprise à des personnes qui ne sont pas du métier.	C2		x	
E1.8.7	Ma, Av, Agr, Ar, Vi	apprécier leur situation personnelle par rapport à la problématique de la reprise d'entreprise et de formuler des alternatives de parcours professionnels.	C6		x	

E1.9	Valable pour Agr, Ar, Av, Ca, Ma, Vi	Objectif particulier Les professionnels sont conscients de l'importance du secteur des assurances dans leur environnement. Ils connaissent les principes fondamentaux des assurances des personnes. Ils sont conscients de leur droits et devoirs en tant que salarié, par rapport à leur situation personnelle et professionnelle, pendant et après leur apprentissage. <i>CMSP: stratégies d'information et de communication, pensée systémique, résolution de problèmes.</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
E1.9.1	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	nommer les directives salariales en vigueur (AVS, AC, APG, indemnités journalières) et d'interpréter un décompte de salaire.	C4	x		
E1.9.2	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	choisir et expliquer les modes de rémunération existant dans l'agriculture (salaire complet, reconnaissance de dette).	C5		x	
E1.9.3	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	expliquer dans les grandes lignes les assurances de choses et de personnes importantes de l'agriculture.	C2		x	
E1.9.4	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	énumérer, pour les assurances, les différences de couverture entre la main-d'oeuvre familiale et la main-d'oeuvre externe.	C2		x	
E1.10	Valable pour Agr, Ar, Av, Ca, Ma, Vi	Objectif particulier Les professionnels sont orientés vers les besoins de leurs clients. Ils participent à la mise en valeur et à la commercialisation de leurs produits. <i>CMSP: Pensée systémique, techniques de créativité, civilité, curiosité, esprit d'initiative</i>				
	Valable pour	Objectifs évaluateurs: Les professionnels sont capables de...	EC	EF	EP	CI
E1.10.1	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	(ECG) expliquer les outils du marketing à l'aide d'exemples (4P, marketing mix).	C4		x	
E1.10.2	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	(ECG) accueillir le client, de le conseiller sur les produits et prestations commercialisées par l'entreprise.	C3		x	
E1.10.3	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	(ECG) démontrer, à l'aide d'exemple, comment mettre en valeur les produits de manière efficace (vente au secteur en aval, vente directe).	C2		x	
E1.10.4	Ma, Av, Agr, Ar, Ca, Vi	(ECG) montrer les tendances du marché et le comportement des consommateurs, démontrer les méthodes de promotion des produits et la vente des produits de l'entreprise.	C4		x	